

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Archéologie historique en Guadeloupe. Une autre approche du passé antillais

André Delpuech

Numéro 129, 3e trimestre 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043139ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043139ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Delpuech, A. (2001). Archéologie historique en Guadeloupe. Une autre approche du passé antillais. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (129), 19–59. <https://doi.org/10.7202/1043139ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2002

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Archéologie historique en Guadeloupe. Une autre approche du passé antillais

par
André Delpuech
conservateur en chef du patrimoine

« Notre paysage est son propre monument : la trace qu'il signifie est repérable par en dessous. C'est tout histoire ». E. Glissant (*Le discours antillais*).

1. L'ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

1.1. *Qu'est-ce que l'archéologie historique ?*

La plus grande partie de notre passé n'est accessible que par le biais de l'archéologie, cette science historique qui porte sur les vestiges matériels laissés par l'homme dans et sur le sol. Celle-ci peut être opposée à la discipline traditionnelle appelée un peu abusivement à elle seule « histoire » et qui se base sur les documents écrits. Cette dernière n'étudie somme toute qu'un type très particulier de la production des sociétés ; elle ne concerne qu'une petite portion de l'aventure humaine (quelques millénaires au mieux pour des millions d'années de préhistoire) et cela seulement dans quelques zones particulières du globe jusqu'à son extension mondiale avec les colonisations européennes de l'époque moderne ; enfin elle n'est souvent que l'expression d'une tranche minoritaire des populations concernées (clercs, commerçants, autorités politiques...)

Pourtant, l'archéologie n'a longtemps été considérée que d'un faible apport pour l'étude des civilisations possédant l'écriture : une simple discipline annexe pour l'Antiquité ou le Moyen-Age, voire tenue d'aucun intérêt pour les périodes moderne et contemporaine. Pour ces derniers siècles, nombre d'historiens jugeaient il y a encore trois ou quatre décennies que la fouille de vestiges archéologiques, activité longue, fastidieuse et coûteuse par rapport aux dépouillements d'archives, ne se justifiait guère et n'apportait pas vraiment de données irremplaçables.

Cette archéologie historique était donc le parent pauvre des sciences du passé, notamment par rapport à l'archéologie pré-historique ; cette

dernière, traitant des peuples sans écriture, s'avère la seule approche possible pour reconstituer leur histoire et mode de vie.

C'est pourtant bien la singularité et tout l'intérêt de l'archéologie historique que d'intervenir sur un champ où elle est confrontée à d'autres sources. L'évolution récente le montre bien : par exemple, personne ne conteste plus les informations apportées à la connaissance du Moyen-Age en Europe par les très nombreuses fouilles de sauvetage des dernières années.

Bien entendu, il faut garder à l'esprit les limites de la discipline archéologique et certains de ses handicaps par rapport à l'histoire classique. Comme le souligne Alain Gallay (1986) : « Le sol ne livre que des vestiges matériels partiels, haches polies non emmanchées, fondations de cabanes, débris divers de l'activité humaine plus ou moins épargnés par l'action du temps. Le caractère tronqué de cette réalité impose des limites à nos ambitions. On ne peut pas faire dire n'importe quoi aux vestiges ». Ainsi, en adaptant son exemple à notre propos : un dépôt de poteries abandonné en Guadeloupe par un commerçant du XVIII^e siècle nous renseignera sur les techniques de fabrication de cette matière première ; il confirmera la présence, à l'époque coloniale, de circuit d'échanges depuis la Saintonge, via la Rochelle jusqu'aux Antilles ; il établira le type de vaiselle utilisée... Par contre, il ne nous dira rien sur le nom du bateau qui a transporté ces céramiques, sur l'identité du commerçant ou de l'acheteur, sur leur croyances, sur la langue qu'ils parlaient...

La question essentielle est d'apprécier ce qu'une investigation archéologique peut apporter aux sources écrites. Une certaine notion de « rentabilité » scientifique doit se poser au préalable : quels documents nouveaux apportera une fouille à la connaissance de tel ou tel bâtiment décrit par les textes, représenté sur des gravures anciennes et peut-être encore préservé en élévation aujourd'hui ? Une problématique claire et précise doit être posée en amont avec un dépouillement indispensable des archives concernant le site choisi, de manière à explorer ce qui manque dans les textes. Il ne s'agit pas seulement de retrouver ce que l'historien connaît déjà et de chercher à discerner tel ou tel événement dans tel ou tel vestige. Il ne s'agit pas non plus uniquement de dégager des murs dans une seule perspective patrimoniale pour mettre en valeur une architecture, en négligeant et en détruisant des niveaux archéologiques porteurs d'informations. Enfin il convient d'être conscient que les choses sont infiniment complexes et que la confrontation des documents écrits et archéologiques s'avère souvent problématique.

L'archéologie nous éclaire sur la vie quotidienne, sur le travail domestique, sur les activités d'échanges. Comme le souligne Jean Chapelot (1989) « C'est le quotidien des populations que trouvent les archéologues. C'est la limite en même temps que la force et l'intérêt de leur apport [...] ». L'archéologie nous parle souvent de choses que les sources écrites ignorent et, même sur des phénomènes qu'apparemment les archives nous permettent de bien connaître, les données des fouilles apportent souvent plus que des nuances, des contradictions qui conduisent à reconsidérer notre lecture des archives ».

La liste des domaines traités par l'archéologie est longue : matériaux et types de constructions, épaves de bateaux, céramiques, outils, ossements des animaux consommés, sépultures humaines, mais également

anciens parcellaires, défrichements ou encore, avec les développements modernes de méthodes issues des sciences naturelles et exactes, étude du climat à partir des pollens ou des cernes de croissance des arbres, datations absolues, origine géographique précise des matériaux, traces d'utilisation sur les outils, restes de parasites dans les déjections humaines et animales, sans oublier les données de la génétique à partir des ossements humains exhumés. Les champs sont donc multiples et, avec des moyens, une source infinie de documentation est accessible quand les documents écrits sont largement plus limités, sans oublier leur caractère partial. Il suffit de rappeler que, pour les Antilles, ces écrits ne sont l'expression que de la classe européenne dominante.

Reste la question des limites chronologiques de l'archéologie historique. En amont, l'archéologie devient historique dès qu'il y a apparition de l'écriture dans une société. Si la transition avec la préhistoire est insensible dans l'Ancien Monde depuis la naissance de l'écriture au Moyen Orient ou en Chine, pour les Amériques (hormis le cas particulier des Mayas), l'irruption de « l'histoire » est brutale et coïncide avec l'arrivée de Christophe Colomb et de tous les conquistadores qui l'ont suivi. Ainsi, on peut décréter que l'archéologie historique de la Guadeloupe commence un beau jour de novembre 1493, avec le débarquement des Espagnols, même si, on le verra ci-dessous, son champ d'intervention ne débute véritablement qu'au XVII^e siècle avec la colonisation française, aucun vestige historique de la fin du XV^e et du XVI^e siècles n'étant encore repéré.

À l'autre extrémité chronologique, les limites ont sans cesse été repoussées. Avec le développement des fouilles urbaines en Europe, les vestiges de la période moderne, ignorés il y a peu, sont de plus en plus fréquemment traités comme les phases antérieures. Certains usages pouvaient fixer une limite ultime avec la Révolution française (aux Antilles, on a pu fixer cette limite à 1848 et à l'abolition de l'esclavage). En fait, même si ces investigations restent minoritaires, les dernières tendances démontrent que les méthodes archéologiques peuvent être appliquées jusqu'à nos jours. Dans son article premier, la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (dite Convention de Malte) considère ainsi sans ambiguïté les restes matériels de la période contemporaine comme des vestiges archéologiques à part entière : « sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges, biens et autres traces de l'existence de l'humanité dans le passé dont [...] la sauvegarde et l'étude permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel. Sont inclus dans le patrimoine archéologique les structures, constructions, ensembles architecturaux, sites aménagés, témoins mobiliers, monuments d'autre nature, ainsi que leur contexte, qu'ils soient situés dans le sol ou sous les eaux ».

Ainsi des exemples récents peuvent *a priori* surprendre tant ils paraissent s'éloigner de l'imagerie traditionnelle de l'archéologie¹ : fouilles

1. Pour en savoir plus, on pourra se reporter à :

Schnapp, A. dir. (1997). *Une archéologie du passé récent ?* Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie (contrat d'étude P4 5620013). Paris : Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme.

de la fosse commune qui contenait le corps d'Alain Fournier (l'auteur du roman *le Grand Meaulnes*) tué avec sa compagnie sur le front de la Meuse au début de la Première Guerre Mondiale ; fouilles du quartier général de la Gestapo à Berlin et études à Auschwitz ou Oradour sur Glane ; fouilles de charniers en Argentine contenant des victimes de la dictature de 1976-1983 ou en ex-Yougoslavie après les guerres civiles des années 1990.

En fait, l'archéologie a sa place tant que, par les vestiges exhumés ou analysés, elle demeure une discipline pertinente qui apporte des informations nouvelles ou complémentaires aux autres sources documentaires. Dans ce sens, et on le verra plus loin, on doit considérer qu'une archéologie historique doit impérativement trouver sa place dans l'histoire de la colonisation puis des temps contemporains aux Antilles pour donner la parole à la plus grande majorité de la population muette dans les textes.

1.2. Une discipline quasi inexistante en Guadeloupe

L'archéologie historique est pourtant une discipline encore balbutiante dans les départements français d'Amérique. Ce faible développement des recherches archéologiques sur les périodes coloniales dans les îles de la Guadeloupe, comme d'ailleurs en Martinique et en Guyane, trouve son explication dans plusieurs raisons.

Il faut d'abord se replacer dans le contexte des régions françaises d'outre-mer où l'archéologie en général est restée très peu développée jusqu'à très récemment. À plus de 7 000 km des institutions universitaires et organismes de recherches métropolitains, le terrain antillais n'a intéressé quasiment aucun des archéologues institutionnels plus attirés par le Paléolithique ou l'époque gauloise et romaine en France, les civilisations classiques de la Grèce ou de l'Égypte, ou bien, pour les Amériques, par les « grandes » civilisations Aztèque, Maya ou Inca. Ainsi, à ce jour, il n'existe au C.N.R.S. aucun poste de chercheur spécialisé dans le domaine de l'archéologie des Antilles. Pour le ministère de la Culture, il a fallu attendre 1992 pour voir la création d'un véritable service régional de l'archéologie en Guadeloupe (Delpuech 1996) ainsi qu'en Guyane. En Martinique, un tel service avait été créé en 1986. Rajoutons qu'il n'y a toujours aucun enseignement universitaire en France qui traite de l'archéologie caribéenne ; quant à l'université des Antilles et de la Guyane elle dispense seulement depuis très peu de temps quelques cours d'archéologie en premier cycle et en licence mais sans aucun véritable poste d'enseignant.¹

Olivier, L. (1997). L'archéologie du passé contemporain : enjeux et perspectives in *Nouvelles de l'Archéologie*. Paris : Errance, n° 70, p. 7-14.

Pour quelques exemples plus précis, voir :

Boura, F. et alii (1992). Fouille archéologique d'une sépulture militaire de 1914 : la sépulture collective de Saint-Rémy la Calonne (Meuse) in *Les Nouvelles de l'Archéologie*. Paris : Errance, n° 48/49, p. 56-70.

Équipe argentine d'anthropologie légale (1992). L'anthropologie légale en Argentine in *Les Nouvelles de l'Archéologie*. Paris : Errance, n° 48/49, p. 72-76.

1. Cette remarque est valable pour l'archéologie en général mais ne concerne pas la discipline communément appelée « archéologie industrielle » où enseignements et études se sont largement développés depuis de nombreuses années, à l'initiative de Danièle Bégot ou de Mireille Mousnier, notamment sur les habitations sucrières.

Jusqu'ici, la discipline archéologique était, de toute façon, pour les Guadeloupéens et les Martiniquais, synonyme de précolombien. Les rares recherches effectuées dans ces îles depuis une cinquantaine d'années ont été consacrées à la préhistoire des groupes amérindiens.¹

Comme on l'a vu, en France hexagonale, il n'existe pas de tradition archéologique pour les périodes modernes et contemporaines. Le Moyen-Age lui-même n'est entré pleinement dans les préoccupations des archéologues français que depuis quelques décennies. Les recherches proprement archéologiques traitant des périodes postérieures à la Renaissance sont l'exception et ne sont apparues que dans quelques grandes fouilles de sauvetage urbaines très récentes. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de l'absence totale d'une archéologie historique dans de lointains territoires d'outre-mer.

Il n'était le plus souvent même pas envisagé que l'archéologie puisse apporter une simple contribution à la connaissance historique. Ou alors il s'agissait seulement d'un rôle patrimonial, sans aucun objectif de recherche : on se contentait de dégager les murs d'un édifice colonial, souvent prestigieux, à seule fin de le mettre en valeur. Les méthodes étaient expéditives, le contexte archéologique importait peu, d'autant que l'on estimait que les données historiques étaient connues. Tout particulièrement pour les périodes des débuts de la colonisation françaises, la deuxième moitié du ^{xvii}e et le début du ^{xviii}e siècle, les ouvrages détaillés de quelques chroniqueurs célèbres (les pères Du Tertre, Breton, Labat...) pouvaient donner l'illusion de tout connaître sur la situation.

Parfois l'intervention archéologique pouvait être envisagée mais uniquement pour corroborer tel ou tel fait décrit dans les textes. L'archéologie était considérée alors comme simple preuve d'un événement historique : les prospections archéologiques devaient servir à repérer le lieu de débarquement de Colomb en 1493 ; ou bien, des fouilles à l'habitation D'Anglemont, sur les hauteurs de Saint-Claude, allaient révéler les détails de l'épopée de Louis Delgrès et des insurgés de 1802 qui se sacrifièrent en ce lieu lors du rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte. Ailleurs, telle couche d'incendie était considéré comme correspondant à telle attaque des Anglais. C'est évidemment ignorer les limites de l'archéologie mais surtout, faire peu de cas de ses moyens et de son champ d'application comme discipline historique à part entière.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue le contexte social et politique des régions françaises d'Amériques. Dans ces territoires, colonies depuis 1635, transformées en département français depuis 1946, où l'esclavage n'a été aboli qu'en 1848, la science historique n'est pas neutre. Jusqu'à présent, et ce n'est pas un hasard, l'archéologie a été présentée comme une science ne s'intéressant qu'aux Amérindiens précolombiens, sans descendance et appartenant à un passé lointain un peu irréel. Les rares fois où l'archéologie intervenait dans le champ de l'histoire plus récente,

1. On citera l'exception notable et originale des recherches entreprises en Martinique sur la ville de Saint-Pierre, véritable Pompéi contemporain enseveli lors de l'éruption de 1902, où de nombreuses fouilles ont été conduites depuis une quinzaine d'années, sous la direction de Serge Veuve. Une publication récente synthétise l'ensemble de ces travaux : Veuve, S. (1999). *Saint-Pierre de la Martinique*. Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, n° 17. 216 p., 15 pl.

c'était pour dégager tel fort ou telle habitation sucrière, symbole par excellence de la domination coloniale. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner que la plus grande partie de la population ne soit pas intéressée par son patrimoine archéologique.

2. RECHERCHES RÉCENTES EN GUADELOUPE

Nommé comme conservateur régional de l'archéologie par le ministère de la Culture en Guadeloupe dans ce contexte pionnier, j'ai essayé d'initier et de développer un certain nombre de recherches dans les domaines variés de l'archéologie historique. Sont présentées ici quelques actions réalisées durant mes sept années à la direction du service régional de l'archéologie de Guadeloupe, de 1992 à 1999, où, avec l'aide de quelques chercheurs français, une première politique volontariste a été initiée pour le développement de l'archéologie historique¹. Quelques axes de travail et thématiques de recherche qui me paraissent devoir être développés sont également exposés².

2.1. *La période espagnole : 1493-1635*

2.1.1. Le deuxième voyage de Christophe Colomb

Les 3 et 4 novembre 1493, avec l'arrivée de Christophe Colomb et de sa flotte à Marie-Galante puis en Guadeloupe, les Petites Antilles entrent dans l'histoire européenne (Yacou 1992).

Les lieux de débarquement exacts de Christophe Colomb restent sujet à controverse même s'il est vraisemblable de les situer quelque part sur la Côte-sous-le-Vent de Marie-Galante (dans la région de la Pointe de Folle Anse), puis, le lendemain sur la Côte-au-Vent, la « Capesterre », de la Guadeloupe. Il existe une tradition établissant que le premier accostage en Guadeloupe aurait lieu vers la rivière du Grand Carbet. Puis de là, à la recherche d'un mouillage, la flotte serait remontée jusqu'à la baie de Saint-Marie, plus au nord. Un monument à Christophe Colomb a d'ailleurs été érigé dans ce petit bourg en 1916. En fait, il reste difficile de préciser les lieux de débarquement : les descriptions de cette partie du second voyage restent imprécises et il est vain de chercher des vestiges archéologiques de cet événement qui n'a pas laissé de traces matérielles.

Par contre, on remarque dans une lettre de Diego Alvarez Chanca qui accompagne Colomb la présence de nombreux villages caraïbes le long de la côte suivie par la flotte : « Tout le long du rivage, on voyait plusieurs petits villages dont les habitants s'enfuyaient à la vue des navires ». Ces établissements amérindiens restent à localiser.

1. Cette seconde partie est, pour une large part, la version française de mon article « Historical archaeology in the French West Indies : recent research in Guadeloupe » paru en 2001 dans l'ouvrage *Island Lives : Historical Archaeologies of the Caribbean*, sous la direction de Paul Farnsworth, aux University of Alabama Press.

2. J'ai plus directement œuvré ces dernières années dans le domaine du passé amérindien de la Guadeloupe. Je saurais donc gré aux historiens spécialistes de bien vouloir pardonner les inexactitudes historiques qui pourraient se glisser dans cet article. Il s'agit avant tout d'un survol rapide et de quelques réflexions nées de ma pratique sur le terrain pendant sept années. De même, ne connaissant pas toute la littérature publiée sur les thèmes évoqués, les auteurs oubliés voudront bien m'excuser de ne pas les avoir cités.

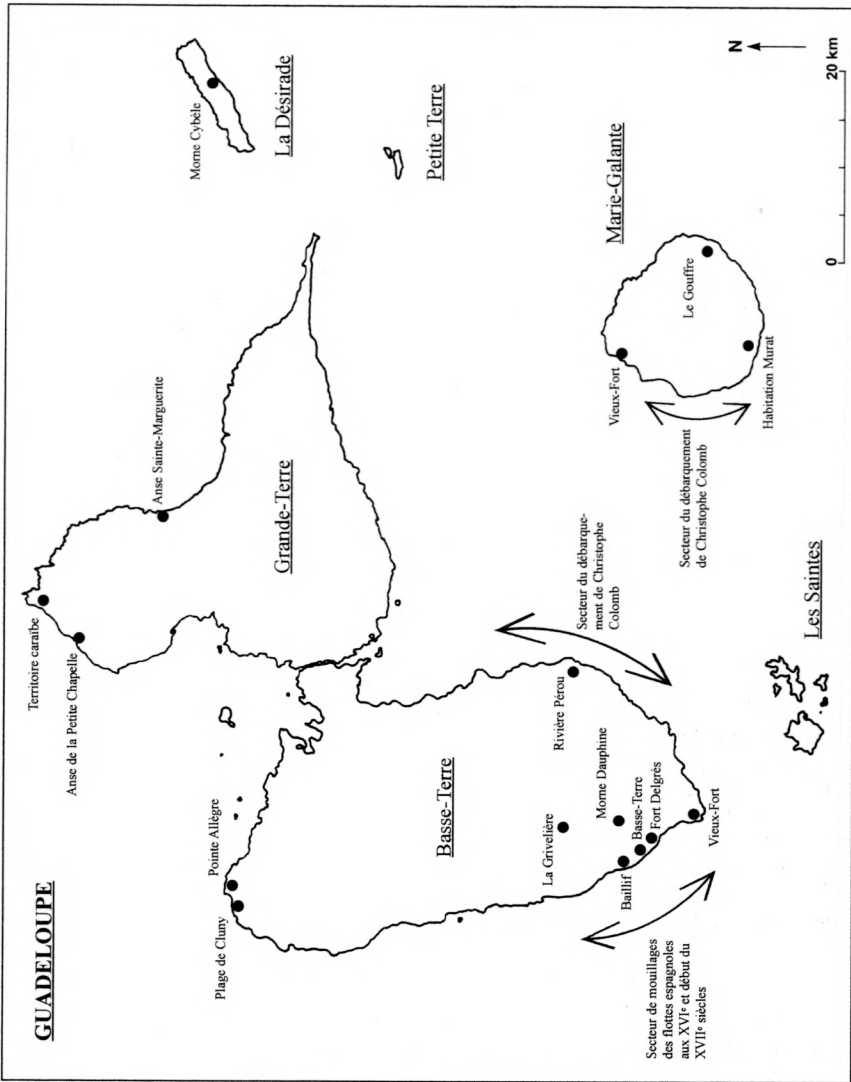


Figure 1 : Carte de la Guadeloupe. Archéologie historique. Sites mentionnés dans le texte.

Pour notre propos, nous pouvons remarquer dans une lettre de l'Amiral datée de janvier 1494 et relatant l'escale de Guadeloupe (in *Libro Copiador de Colon* cité par A. Yacou in Yacou et Adelaide-Merlande 1993, p. 89) : « Je trouvais dans leurs maisons des paniers et de grands coffres remplis d'ossements humains et des têtes suspendues dans chacune des maisons ; je trouvais également un grand morceau d'étambot d'une nef

d'Espagne, je crois qu'il provenait de celle que j'avais laissée ici l'an dernier près du fort Nativité. »

Las Casas reprend cette même observation dans son *Historia de las Indias* (cité par A. Yacou p. 100) : « Ils trouvèrent dans l'une des maisons une pièce de bois de navire que les marins appellent étambot, ce qui les étonna beaucoup. Ils imaginèrent que cette pièce avait échoué ici poussée par les vents et les courants depuis les îles Canaries ou qu'elle provenait de la nef que l'Amiral avait perdue à l'île Espagnole au premier voyage ».

Et dans l'*Histoire de l'Amiral Christophe Colomb* par Hernando Colomb (cité par A. Yacou p. 95), au chapitre XLVI « Comment l'Amiral découvrit l'île de la Guadeloupe et ce qu'il y vit » : « Les navires ayant jeté l'ancre, ils allèrent à terre pour reconnaître un village que l'on apercevait à proximité du rivage. [...] La présence dans une de ces maisons d'une tourtière en fer fut un motif d'étonnement. [...] Quand bien même cette tourtière fût-elle en fer, il n'y aurait en cela rien d'étonnant dans la mesure où ces Indiens de l'île de la Guadeloupe qui étaient des Caraïbes habitués à courir jusqu'à l'île Espagnole pour y commettre des larcins auraient fort bien pu la dérober aux chrétiens ou aux autres Indiens de l'Espagne. Il se peut également qu'ils aient emporté jusque dans leurs maisons une partie de la coque ou de tout autre partie de la nef que l'Amiral avait perdue pour tirer parti du fer qu'elle comportait, à moins qu'il ne se fût agi d'un tout autre navire détruit que les vents et les courants auraient, depuis nos côtes, poussé jusqu'à ces parages. »

Ces observations de possibles objets européens aux mains des Indiens Caraïbes de la Guadeloupe en novembre 1493 sont intéressantes. On pourrait remarquer qu'il s'agit de la première observation d'archéologie historique dans les Amériques. En tout cas, si ces faits sont avérés, il y a là, comme le soulignent justement les témoins de l'époque, la preuve soit d'échanges d'objets espagnols du premier voyage de Colomb entre Taïnos d'Hispaniola et Caraïbes de Guadeloupe, soit la possibilité d'un autre voyage transatlantique vers les Petites Antilles antérieur à 1493. La première hypothèse n'aurait rien d'étonnant quand on observe les contacts commerciaux ou guerriers entre Amérindiens des Grandes et Petites Antilles. La seconde hypothèse remettrait en cause l'histoire de la découverte des Amériques.

2.1.2. Le xvi^e siècle espagnol

Grâce aux vents alizés, les ports naturels des Petites Antilles reçoivent, durant tout le xvi^e siècle, la plupart des navires se dirigeant vers le Nouveau Monde. À partir de 1593, si la flotte de Terre Ferme continue à privilégier la Dominique et accessoirement la Martinique, l'escale unique et quasiment obligatoire pour les flottes de la Nouvelle Espagne devient la Guadeloupe et cela même quelques années après sa colonisation par les Français en 1635 (Moreau 1992). Au milieu du xvii^e siècle, le Père Breton rapporte d'ailleurs que « L'île de la Guadeloupe étoit le rendez-vous de la flotte pour prendre des eaux à nostre rivière de la Basseterre qui à cause de cela étoit appelée la Rivière de la Pointe des Galions » (Breton 1978). Les Caraïbes s'opposent violemment aux Espagnols, résistant aux tentatives de colonisation de leurs îles, notamment en 1515 par Ponce de Leon. Après 1525, les Caraïbes de Guadeloupe, affaiblis numé-

riquement par de nombreuses razzias esclavagistes, sont relayés par les guerriers de la Dominique. Ceux-ci, avec l'aide de leurs « frères » du continent, continuent d'attaquer les établissements espagnols jusqu'au XVII^e siècle.

Dans le même temps, des contacts plus pacifiques et commerciaux sont établis avec les Français, Anglais, Hollandais venus aux Antilles s'emparer des richesses espagnoles. Considérés comme des alliés objectifs, ces pirates et flibustiers sont reçus en hôtes privilégiés par les Caraïbes. Ils troquent avec eux objets manufacturés, particulièrement en métal, contre produits tropicaux et vivres frais. Pendant près d'un siècle, ces échanges vont ainsi permettre aux Européens de se familiariser avec le milieu naturel des Antilles, avec ses ressources alimentaires et avec les techniques amérindiennes.

Jusqu'à présent aucun vestige archéologique de cette période « espagnole » du XVI^e siècle n'a été découvert en Guadeloupe. Il faut dire qu'en l'absence d'installation pérenne dans l'archipel, les chances de trouver des vestiges de cette époque restent très ténues.

Dans sa *Relation de l'île de la Guadeloupe*, en 1647, le Père Breton signale d'une manière assez inattendue la présence antérieure à la colonisation française des Espagnols (Breton 1978) : « Plusieurs croyent et non sans raison que les Espagnols, comme ils ont été les premiers des Européens descouvert nostre Guadeloupe, l'ont aussy les premiers habitués.

1^o) parce qu'on a trouvé des fers de chevauts et quelque soc de charue qui ne sont point à l'usage de nos sauvages.

2^o) parce qu'on a trouvé, et nous l'avons veu, une pierre grande comme trois tonneaux en la grande rivière de la Cabseterre à sept cent pas de la mer, sur laquelle sont gravées diverses représentations d'hommes, de femmes et d'enfants. Entre autres, au milieu il y a un visage d'homme gros et portant une grande barbe qui a en teste un bonnet fait à peu près comme cela. Il y a aussi une teste de petit garçon qui porte une guirlande qui est représentée sur cette pierre à peu près comme une couronne de comte. Les testes de femmes sont toutes simples. Au bout de la pierre il y a une teste de mort avec un grand os dessous de travers, et au bas une forme d'escusson de cette sorte. Il y a apparence qu'il a eu plus de figures qu'il n'en paroist maintenant, mais l'eau les a rongée et mesme a faict tomber un pan de cette pierre qui n'a point maintenant de forme certaine. Cela paroist assez ancien, et faict d'autres mains que des sauvages ».

Et le Père Breton envisage l'hypothèse que cette roche ait été gravée par trois religieux espagnols qui auraient séjourné en Guadeloupe vers 1600.

Il s'agit en fait des roches gravées précolombiennes de la rivière Pérou (à Capesterre-Belle-Eau) et comme on en connaît un grand nombre dans le sud de la Basse-Terre, surtout à Trois-Rivières, et qui peuvent être datées des premiers siècles de notre ère (Figure 2). Celles-ci n'ont été redécouvertes qu'en 1888, puis à nouveau en 1990. Pour l'histoire de l'archéologie antillaise, cette mention de pétroglyphes en 1647 par le Père Breton est singulière.

Sur un plan archéologique, on doit évoquer, avec la fréquentation importante de bateaux espagnols, l'hypothèse de trouver des épaves de

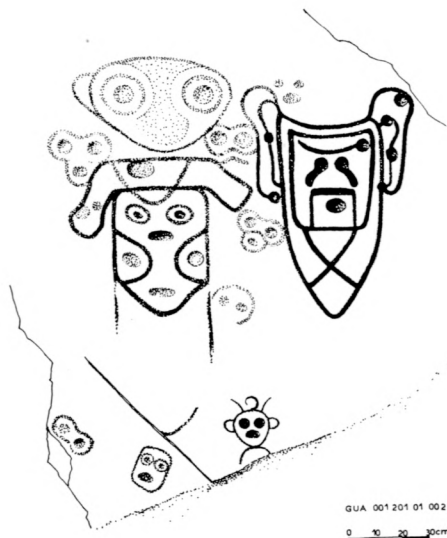


Figure 2 : Capesterre-Belle-Eau. Roches gravées amérindiennes de Rivière Pérou. Décrites par le Père breton en 1647. Relevé A. Gilbert.

certains naufrages. Au large de Baillif, en Côte-sous-le-Vent, Jean-Pierre Moreau a ainsi effectué en vain des recherches des vestiges de bateaux-coulés de la flotte de Nouvelle Espagne en 1603 (Moreau 1988). D'après les sources d'archives et notamment la relation de Juan de Salazar, le naufrage s'est produit le 2 août 1603 au mouillage, à la suite d'une attaque des Indiens Caraïbes et d'une tempête. Avant de les quitter, les Espagnols mirent le feu aux trois bâtiments naufragés qui furent ensuite pillés par les Indiens, avant qu'une expédition de secours espagnole en 1614 ne vienne sauver ce qui pouvait l'être encore. Les Espagnols nous ont laissé une carte représentant le lieu de naufrage d'un des bâtiments (Figure 3) : la capitane du marquis de Montesclaros. D'après cette carte, le mouillage se situerait dans une baie très ouverte, protégée au nord par des plateaux et à l'est par une bande de terre. À proximité du mouillage descendent de la montagne trois rivières. Le mouillage est très profond et les bâtiments peuvent s'approcher suffisamment près de la côte pour s'amarrer aux arbres. Ce document reste peu précis : la zone à prospecter est donc très large. Surtout, les conditions topographiques et la forte sédimentation existant le long de la Côte-sous-le-Vent rendent peu probable la conservation et, en tout cas, la détection de vestiges de cette époque.

2.2. Archéologie et Indiens Caraïbes historiques

2.2.1. Les Caraïbes aux débuts de la colonisation européenne

Avec la prise de possession effective des îles des Petites Antilles par les Européens, le processus d'éviction des Indiens Caraïbes entre dans une phase décisive. En quelques décennies, les Amérindiens sont éliminés de ces nouvelles colonies où s'instaure parallèlement la traite des esclaves africains.

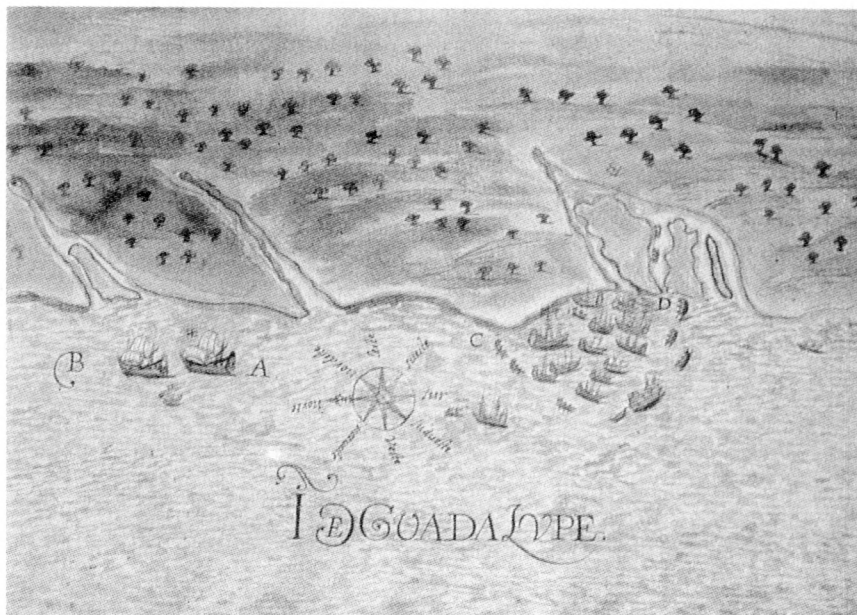


Figure 3 : Carte du naufrage de trois galions de la flotte de Nouvelle Espagne sur les côtes de la Guadeloupe (in Moreau 1988). Carte dessinée par Nicolas de Cardona, Descripciones Geograficas Hydrograficas 1614/1632. Bibliothèque Nationale de Madrid (MS, n° 2468).

En 1625, la population indigène de Saint-Christophe est massacrée et l'île partagée entre Anglais et Français. 1635 s'avère une année cruciale avec la prise de possession par la Couronne de France de la Martinique et de la Guadeloupe par D'Esambuc, de l'Olive et Du Plessis. Très vite et de manière inéluctable, la logique coloniale s'impose. On entre alors dans un processus classique, répété sur tout le continent américain, d'attaques, de représailles, de traités de paix. Inexorablement refoulés vers les terres les plus ingrates, les Indiens trop confiants, moins bien armés et affaiblis par les maladies importées de l'Ancien Monde, subissent de terribles pertes démographiques. Les derniers Caraïbes voient leur territoire propre réduit aux îles de la Dominique et de Saint-Vincent par le traité de 1660 signé au fort Saint-Charles (actuel fort Delgrès) de Basse-Terre.

Alors que la Guadeloupe, avec la Dominique, est considérée comme une des îles principales des Caraïbes insulaires, que de nombreuses relations historiques décrivent la présence, la vie et les mœurs de ces Amérindiens au moment de la colonisation européenne (Breton 1978, Dutertre 1978, Labat 1979), il n'a été jusqu'à présent retrouvé aucun vestige amérindien avéré de cette époque. Aucun site caraïbe historique n'est identifié et, sur un plan archéologique, la culture matérielle des derniers Amérindiens de la Guadeloupe reste inconnue (Delpuech 2001).

Pour l'instant, dans l'archipel guadeloupéen, comme dans le reste des Petites Antilles, le site amérindien le plus récent reste pré-historique : il s'agit du Morne Cybèle dans la petite île de la Désirade, au large de la

Grande-Terre de Guadeloupe. Ce site archéologique occupe un promontoire escarpé, dominant la mer de 200 mètres. Fouillé en 1984 par Pierre Bodu puis en 1994 par Corinne Hofman et Menno Hoogland (Delpuech *et al.* 1996, Hofman 1999), il a livré un mobilier céramique correspondant à un développement local tardif du style suazan, avec des décorations modelées, rehaussées de pointillés. Une tête humaine sculptée sur un lambi démontre, en revanche, d'évidentes relations avec la culture chican ostionoïde (Taïno) des Grandes Antilles. Datée vers 1440-1460, et donc antérieur seulement de 30 à 50 ans à l'arrivée de Colomb, cet habitat peut-il être rapportable aux Caraïbes décrits par les chroniqueurs ?

Pour le *xvii^e* siècle, alors que la présence Caraïbe reste importante, un enjeu majeur de la recherche archéologique actuelle reste donc la mise au jour d'habitats contemporains de l'arrivée des Espagnols et autres Européens dans la région. On pourrait enfin caractériser la culture matérielle des Caraïbes insulaires, la comparer à celles des groupes des siècles antérieurs et tenter ainsi de saisir leur réalité ethnique, leur origine et leur date d'arrivée dans les Petites Antilles. Par ailleurs, comme cela est le cas dans les Grandes Antilles et le reste des Amériques, il serait du plus grand intérêt d'étudier l'impact de l'arrivée des Européens dans le mode de vie des Amérindiens, les échanges, les emprunts et les processus de leur éviction et destruction.

2.2.2. Les derniers Caraïbes de la Guadeloupe

En 1660, le gouverneur Houël abandonne aux Caraïbes de Guadeloupe les terres jugées les moins fertiles et les plus éloignées de la Basse-Terre. Situés entre la Pointe de la Grande Vigie et la Pointe des Châteaux, au nord-est de la Grande-Terre, ces territoires sont peu à peu grignotés, aux *xviii^e* et *xix^e* siècles, par les champs de cannes à sucre.

Pour suivre l'histoire de ces derniers Caraïbes, les documents sont rares (Lafleur 1992, Fallope 1993). En 1730, 76 « sauvages, sauvagesses et leurs enfants » sont dénombrés. Parmi les données des registres d'état civil, on peut noter à Baie-Mahault, le 14 juin 1749, le baptême de Magdeleine, caraïbésse, fille d'un couple de Caraïbes vivant sur l'Ilet à Christophe, dans le Grand Cul-de-Sac. Il est intéressant de noter que très récemment, du mobilier archéologique amérindien a été repéré sur ce minuscule îlet émergeant à peine dans le Grand Cul-de-Sac : s'agit-il de vestiges datés de l'époque historique ?

En 1825, est signalée l'existence de 7 à 8 familles caraïbes, à l'Anse du Petit Portland, sur la côte est de la Grande-Terre. Un article dans un journal de 1855 évoque les « derniers sauvages » réfugiés aux Fonds caraïbes de l'Anse-Bertrand, à la Pointe des Châteaux et du côté du port du Moule. En 1882, dans l'extrême nord de la Grande-Terre, un groupe de 15 personnes et leur famille, descendants des Caraïbes de l'Anse-Bertrand, revendiquent 200 hectares à l'ouest de la Pointe de la Grande Vigie, au nord de l'habitation Pistolet. Leur pétition envoyée aux autorités sera le dernier acte de revendication des Amérindiens. Depuis, ils se sont fondus dans la population guadeloupéenne. Reste un plan cadastral de 1884 délimitant le tracé d'un Territoire caraïbe. Le repérage et la fouille archéologique de leur habitat reste à faire.

2.3. Archéologie militaire

Comme dans beaucoup d'endroits des Amériques, la recherche archéologique naissante s'est focalisée sur les lieux « historiques » des débuts de la colonisation, les lieux fondateurs, en quelque sorte, de la légitimité française sur ces îles d'Amériques. Dans ce contexte, la date phare est celle de 1635 qui voit la prise de possession officielle de la Guadeloupe par les Français, la même année que la Martinique. Il est d'ailleurs singulier de constater que, jusqu'à il y a peu, l'historiographie guadeloupéenne faisait largement l'impasse sur tout le *xvi^e* siècle « espagnol » : on passait directement de 1493 et la découverte par Christophe Colomb, à 1635 et l'arrivée des Français. 142 ans d'histoire étaient comme gommés.

2.3.1. Les premiers forts français du milieu du *xvii^e* siècle

La Guadeloupe est occupée par Charles Liénard sieur de l'Olive et Jean Duplessis sieur d'Ossoville avec la permission de la Compagnie des Isles d'Amérique. Ils partent de Dieppe le 25 mai 1635 avec 500 hommes, et après un bref passage en Martinique, ils abordent la Guadeloupe et en prennent possession officiellement le 29 juin 1635. Nous ne détaillerons pas ici les événements historiques qui suivirent et qui ont été décrits par divers chroniqueurs et commentés par de nombreux historiens. Pour notre propos d'archéologue, nous retiendrons seulement la question des implantations primitives de cette première colonisation française et de leur localisation.

Dans un premier temps, les Français s'implantent à la Pointe Allègre, à l'extrémité nord de la Basse-Terre. Le séjour est bref – six mois – et désastreux. Mal préparées, la petite colonie française connaît la famine et la rivalité entre groupes. Les deux chefs de l'expédition bâtissent à proximité deux forts, avec chapelle et habitats. De très nombreux colons meurent rapidement et sont enterrés alentours. Sur ce dernier point, dans les années 1970, la découverte de squelettes par Maurice Barbotin (Barbotin 1978), dans cette région, à l'Anse de Nogent, lui avait fait avancé, parmi d'autres, l'hypothèse d'une appartenance à cet épisode historique. Aucune preuve archéologique ne l'atteste.

Charles de l'Olive, demeuré seul responsable, après la mort de Duplessis, décide d'abandonner la pointe nord pour l'extrémité sud de l'île de Basse-Terre. D'après le père Du Tertre, un important village caraïbe entouré de jardins à vivres se trouvait dans cette zone méridionale. Ces jardins sont convoités par les colons français qui chassent les Caraïbes et, au début de 1636, construisent dans ce secteur le fort Royal, qui deviendra Vieux-Fort l'Olive puis Vieux-Fort. Vers 1643, le nouveau gouverneur Houël préférera le site de l'actuelle Basse-Terre, plus favorable au mouillage des navires. Vieux-Fort ne devient plus qu'un poste de défense avancé pour la capitale.

Outre les relations des chroniqueurs, nous disposons de quelques cartes du *xvii^e* siècle mentionnant ces différents forts. Cependant, l'échelle et la précision de ces documents restent insuffisantes pour localiser facilement les éventuels vestiges conservés.

Au nord de l'île, dans le secteur de la Pointe Allègre, la toponymie actuelle a gardé le souvenir de ces premiers implantations : Pointe du

Vieux-Fort, Rivière, Anse et Étang du Vieux-Fort, Pointe et Anse du Petit Fort, hameau de Plessis-Nogent. La zone reste peu urbanisée mais l'érosion de la côte est forte et a pu entraîner la disparition de nombreux témoins.

Au sud, à l'actuel Vieux-Fort, certains voient l'emplacement du fort de 1636 au niveau des batteries côtières entre le phare contemporain et l'Anse Dupuy. Ces batteries datent du XVIII^e et XIX^e siècles ; aucune preuve archéologique n'existe actuellement pour y placer le fort primitif.

Les rares prospections menées sur les sites de Vieux-Fort et de la Pointe Allègre ont été trop limitées et superficielles pour donner des résultats. Il conviendrait de mener des investigations beaucoup plus approfondies pour espérer trouver la trace de ces édifices précaires.

La question se pose dans les mêmes termes pour ce qui concerne la localisation de la première installation française à Marie-Galante en 1648. Là-aussi les textes, les cartes anciennes et la toponymie actuelle orientent les recherches au nord-ouest de l'île, vers l'actuel hameau de Vieux-Fort et les lieux-dits évocateurs environnants : Anse du Vieux-Fort, Pointe Fleur d'Épée, Anse de l'Eglise... La chance de ce secteur est d'être très isolé et très peu urbanisé : il y a de grandes probabilités que les vestiges du milieu du XVII^e siècle y soient conservés.

Il convient donc de trouver les moyens et l'équipe de chercheurs compétente qui se consacrera sérieusement à cette tâche. C'est un des enjeux importants de l'archéologie guadeloupéenne pour les années à venir.

2.3.2. Le Fort Delgrès (ancien Fort Saint-Charles) de Basse-Terre

Vers 1650, Charles Houël, gouverneur de la Guadeloupe, fait édifier sur le bord de la rivière du Galion une maison forte destinée à protéger la rade et le bourg naissant de Basse-Terre. Ces premières phases d'aménagement du fort restent mal documentées : on ignore même la date précise de construction de ce premier édifice.

D'après les chroniqueurs, il s'agit à l'origine d'une simple maison carrée, bâtie sur une terrasse, qui est renforcée par quatre angles saillants et entourée d'un mur pour se défendre contre les attaques extérieures.

Chargé d'établir un état des fortifications de la Guadeloupe en 1667, l'ingénieur François Blondel décrit un fort mal conçu, mal construit et menaçant ruine. Il préconise des travaux pour améliorer ses défenses. Ultérieurement quelques travaux sont exécutés : un parapet protégé par un fossé est prolongé vers l'est afin d'englober une hauteur dominant le fort et former un cavalier pourvu de canons (Figure 4). À la fin du XVII^e siècle, le gouverneur Auger confie au Père Labat le soin de renforcer les défenses du fort : « Ce fut ainsi que je fis faire [...] les murs intérieurs et extérieurs des parapets du fort, pour soutenir la terre, et le mauvais fascinage dont ils étoient composés. Je fis faire une demi-lune pour couvrir la porte avec un pont-levis ; une grande citerne découverte, servant de fossé à un retranchement flanqué, qui coupait la longueur du fort en deux, pour couvrir le donjon, et s'y pouvoit retirer et tenir ferme, si les ennemis se fussent emparés du cavalier » (Labat 1979). Lors d'une attaque en avril 1703, les Français font sauter le donjon, avant de céder la place aux Anglais.

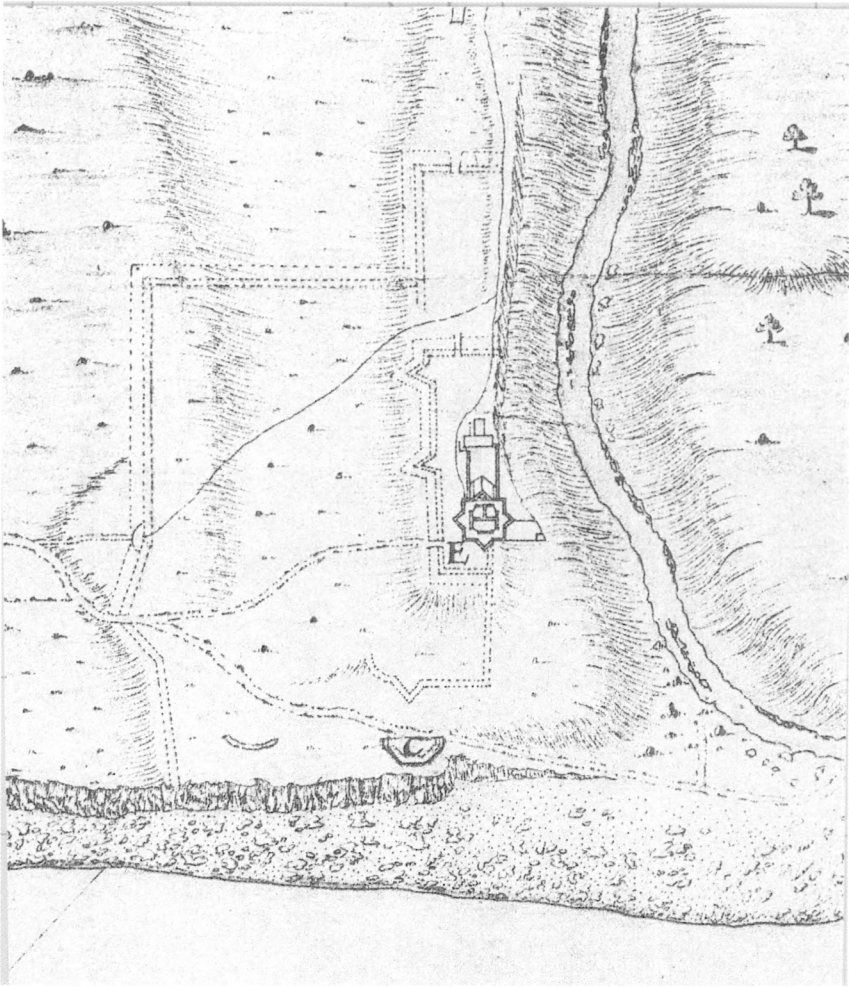


Figure 4 : Plan de la ville de Basse-Terre. 26 juin 1686. Centre des Archives d'Outre-Mer, DFC Guadeloupe n° 17A. Extrait montrant le fort Saint-Charles (actuel fort Delgrès).

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'ancien fort est remis en état, des traverses de défilement sont construites pour le protéger des tirs directs des navires ennemis ; les bastions du front de mer et de la Basse-Terre sont renforcés, les casernes et magasins situés à l'intérieur du fort sont réparés, tandis que de nouveaux magasins et ateliers sont installés sur l'esplanade à l'extérieur du fort. Ces constructions sont, quelques années plus tard, englobées dans de nouvelles fortifications qui s'étendent en direction de la ville et de la mer par l'édification de bastions et demi-lunes inspirés des principes de Vauban. Les ouvrages réalisés à la veille de la Révolution française donnent au fort son aspect définitif.

En 1995, dans le cadre de la restauration par les services des monuments historiques des anciennes prisons (XVIII^e siècle) du fort Delgrès, une opération d'évaluation archéologique a été menée, sous la direction de Dominique Bonnissent, à l'emplacement de la maison forte primitive du gouverneur Houël (Rousseau 1996 cité ci-après et figure 5).

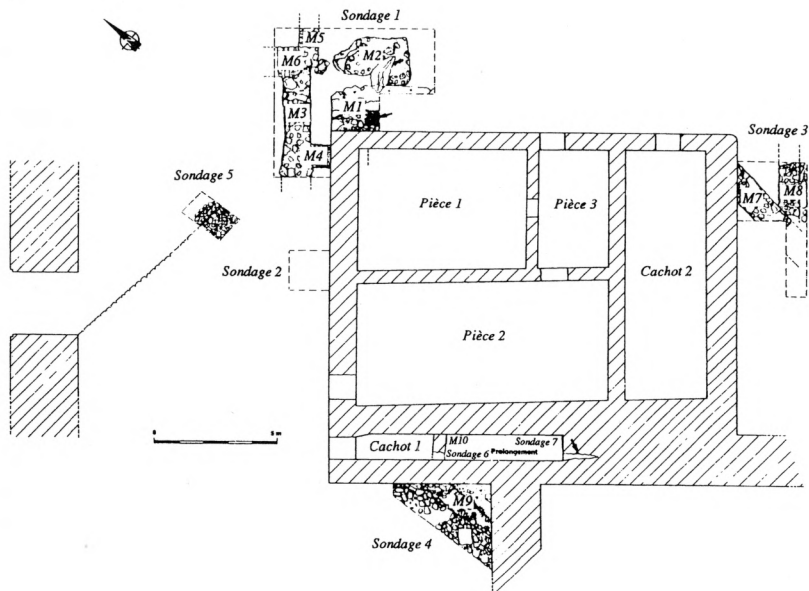


Figure 5 : Basse-Terre. Fort Delgrès. Sondages archéologiques de 1995 à l'emplacement de la prison du XVIII^e siècle (en hachuré). Relevé D. Bonnissent.

« Le sondage 1, situé à l'angle nord-est de la prison, a mis au jour différentes structures correspondant à plusieurs étapes de construction. Les vestiges les plus anciens sont ceux d'un mur (M1) formé de blocs de roches volcaniques grossièrement équarris, qui servit de fondation à l'un des murs de la prison ». Sur les restes d'un enduit rosé, subsistait l'empreinte de dalles ou de carreaux correspondant au sol qui pouvait appartenir à la maison du gouverneur Houël. « Les murs M2, M3 et M4, appartenant à la même structure, marquent une deuxième phase de construction. Cette structure reste, pour l'instant, difficile à interpréter. Peut-être s'agit-il de la première enceinte du fort visible sur le plan de 1667 ? Deux murs (M5 et M6), de facture différente des précédents, semblent correspondre aux casernes édifiées en 1766 ».

« Le sondage 2, réalisé le long de la façade de la prison, a permis de retrouver la suite du mur M1 réutilisé pour la construction de l'édifice. La présence d'un important remblais contre ce mur dénote de gros travaux d'aménagement, peut-être liés à la démolition d'un des saillants de la maison forte ».

Le sondage 3 a mis en évidence un mur (M7) qui, « par sa facture et son orientation pourrait correspondre à une branche d'un des saillants

du donjon d'Houël. [...] Lors d'un remaniement encore inexpliqué, la destruction partielle des murs a été comblée par plusieurs couches de remblais qui ont livré un abondant mobilier archéologique composé d'éléments de tabletterie, faïence, céramique, verre, objets métalliques ». Le sondage 4, situé à l'angle de la prison et du parapet du bastion de la mer, a révélé un mur (M9), « construit en appui sur le terrain naturel, est constitué d'une maçonnerie de blocage encadrée de deux parements en petit appareil assez régulier. Ce mur semble bien appartenir à la structure en étoile, bien que son mode de construction diffère sensiblement des autres murs attribuables au donjon ». Le mobilier archéologique recueilli est caractéristique d'une occupation militaire : balles de mousquet, boutons d'uniformes, pipes et bouteilles de verre. D'autres vestiges nous renseignent sur la vie quotidienne dans un fort des Petites Antilles au ^{xvii}^e siècle (éléments de tabletterie, peigne, ciseau, restes de faune) et sur le commerce (vaisselle, objets manufacturés d'importation).

Cette intervention limitée a permis de démontrer le potentiel incontestable de cette zone en retrouvant quelques vestiges de la maison forte de Charles Houël et en précisant la topographie originelle du site. D'autres bâtiments et structures postérieurs ont été également repérés montrant une évolution complexe de ce secteur. Une campagne de fouilles de plus grande ampleur est cependant nécessaire pour bien comprendre l'évolution complexe de ce secteur le plus ancien du fort. L'étude précise du mobilier archéologique reste à conduire.

L'histoire d'autres témoins de l'histoire militaire de l'archipel peut être éclairée par des investigations archéologiques : que ce soient d'autres forts comme le Fort Louis au Morne l'Union de Gosier par exemple, ou les nombreuses batteries côtières qui participaient à la défense de la Guadeloupe (Figure 6).

2.4. *Archéologie urbaine*

Dans les Antilles françaises, on est resté loin de la poussée urbaine fondatrice que révèlent les tout premiers débuts de la conquête espagnole à Hispaniola. Même dans la grande colonie française de Saint-Domingue (l'actuel Haïti), « il n'y a pas à proprement parler d'actes de fondation de villes, mais plutôt un long et lent processus de mise en route » du phénomène urbain en « réponse à une série de circonstances ou de besoins » (Bégot 1992). La ville est avant tout un fait portuaire : la première rade accueillante, comme celle de Basse-Terre, en Côte-sous-le-Vent, où l'habitude des mouillages était prise depuis le ^{xvi}^e siècle par les flottes espagnoles, sera à l'origine de la future capitale de la Guadeloupe. Saint-Pierre en Martinique occupe une position géographique et topographique similaire.

« Si Pointe-à-Pitre ne prend véritablement naissance que sous l'occupation anglaise de 1753-1759, c'est dès 1667 que les ingénieurs du Roi, Blondel puis Payen, attirent l'attention de l'autorité métropolitaine, sur la supériorité du Petit Cul-de-Sac marin et ses eaux tranquilles sur la rade foraine de Basse-Terre ouverte à tous les cyclones. Il en va de même pour tous les bourgs dont la localisation est toujours liée au rivage » (Bégot 1992).



Figure 6 : Gourbeyre. Batterie de Rivière Sens (détail). Dominant l'actuelle marina de Rivière Sens, cette batterie était partie intégrante de la défense de la rade de Basse-Terre. Ces vestiges ont été détruits dans les années 1990 par les constructions et les canons dérobés. Photographie A. Delpuech (1992).

L'archéologie urbaine en Guadeloupe en est à ses balbutiements. Les investigations ont jusqu'ici porté sur l'architecture urbaine et concernent essentiellement les ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Une réflexion proprement archéologique se met à peine en place et permettra d'aborder les deux siècles antérieurs pour lesquels peu d'édifices restent en élévation.

2.4.1. Basse-Terre

En Guadeloupe, c'est sous la protection de la maison fortifiée du gouverneur Houël qu'à partir de 1660 s'organise Basse-Terre : à la fois le quartier militaire, à proprement parler la « paroisse de la ville de Basse-Terre » et plus au nord, dans la partie la plus plate, le secteur commercial ou « bourg de Saint-François ».

Le développement de Basse-Terre s'opère donc sans ordre préétabli. « La logique topographique guide la répartition fonctionnelle des quartiers et ceux-ci ne se constituent pas sans point d'appui (fort et annexes militaires, églises, couvents). Mais le résultat reste tout de même modeste comme on peut en juger d'après la représentation de Basse-Terre en 1688, due au R.P. Plumier (Figure 7). Derrière son parapet de pierres sèches et de fascines, la ville n'est guère qu'un amas inconstitué qui s'étire le long d'une grand'rue parallèle au rivage, avec des semblants de rues transversales, et quelques points forts comme la citadelle, l'église des jésuites, le couvent des carmes, l'hôpital de la Charité » (Begot 1992). La ville naissante est complètement immergée dans la campagne avec ses bois, ses savanes, ses cultures. Cependant, ce sont les symboles de la ville qui comp-



Figure 7 : Vue du Bourg de Basse-Terre en 1688 par le Père Plumier. Recueil de dessins. Bibliothèque Nationale, Cabinet des estampes, JD 18 fol.

tent, les symboles du pouvoir militaire et religieux : le fort, les batteries, le logis du gouverneur, les églises et couvents.

Regroupant les fonctions commerciales, administratives et religieuses, Basse-Terre devient la capitale de l'île. Bien qu'elle ait subi plusieurs destructions dues aux guerres, aux incendies, aux tremblements de terre et autres cyclones, la ville de Basse-Terre, qui possédait de nombreux jardins et de vastes propriétés appartenant aux ordres religieux ou à l'administration, et qui a connu un faible développement en raison de la prépondérance économique de Pointe-à-Pitre à partir du XVIII^e siècle, a de fortes probabilités d'avoir conservé des vestiges de sa naissance.

Pour l'instant, les premières réflexions archéologiques ont essentiellement porté sur les origines de la ville au XVII^e siècle. Les premières investigations menées par le service régional de l'archéologie ont avant tout consisté dans une recherche documentaire : dépouillement d'archives, études de plans anciens et des cadastres, descriptions laissées par les chroniqueurs... Cette étude, complétée par un examen attentif de l'évolution du parcellaire a permis d'identifier et de localiser, avec plus ou moins de précisions, les principaux édifices de la ville ancienne et de restituer la trame urbaine de l'époque qui n'a pas fondamentalement changé.

Cependant, pour l'heure aucune véritable fouille archéologique d'ampleur n'a été menée. Quelques sondages ponctuels ou quelques observations lors de travaux ont montré le potentiel incontestable de cette zone urbaine. Une fouille de sauvetage doit être menée préalablement à des travaux d'agrandissement de l'actuel Palais de Justice à l'emplacement du

cimetière de l'ancien Hôpital de la Charité. Mais le problème de l'absence d'équipe de recherche structurée sur place ou en France rend une véritable politique d'archéologie urbaine vaine. Les seules observations restent trop ponctuelles à Basse-Terre comme au bourg voisin de Baillif.

2.4.2. Baillif

Le passage du cyclone Marilyn en septembre 1995 a occasionné de nombreuses crues dans les rivières de la Côte-sous-le-Vent de la Basse-Terre. Sur les berges de la rivière de Baillif, près de son embouchure, des vestiges précolombiens et coloniaux ont été ainsi dégagés fortuitement.

Une fouille de sauvetage urgent très limitée a été engagée sur la rive droite de la rivière (Gassies *et al.* 1998). À la base de la stratigraphie, un niveau d'occupation amérindienne de style saladoïde récent, des III-VI^e siècles de notre ère a été repéré.

Des éléments datant de l'époque coloniale ont été retrouvés dans les trois secteurs fouillés. Dans le secteur 1, près de la mer, ce sont les vestiges d'une canalisation permettant l'écoulement des eaux usées vers la rivière qui ont été mis au jour. Cette canalisation, constituée de galets de rivière noyés dans un mortier de chaux, était couverte à l'aide de carreaux de céramique.

Dans le secteur 2, un niveau de sol de maison est scellé par une couche de cendres et de charbons de bois. La destruction par le feu de cette structure pourrait correspondre à l'un des incendies rapportés par les textes. À l'est et à l'ouest de ce secteur, visibles dans les coupes de la berge, des murs attestent de la présence de nombreuses autres structures. On constate que la rivière est venue recouper ces habitats qui s'étendaient vers le sud.

Le secteur 3, le plus à l'intérieur des terres, correspond à une fosse d'époque coloniale contenant une grande quantité de céramique. Ce mobilier reste mal daté faute d'étude approfondie.

Les structures mises au jour correspondent vraisemblablement à celles du premier village de Baillif installé sur la rive droite de la rivière entre 1640 et 1703, date de son abandon. En 1637, les pères dominicains édifient, sur une hauteur dominant la rivière de Baillif, un couvent, autour duquel se développe le bourg de Saint-Louis tandis qu'un autre bourg se forme sur la rive droite de la rivière de Baillif, au pied du Morne de la Magdeleine où domine alors le fort édifié par la famille de Boisseret vers 1650 (Figure 8).

À la fin du XVII^e siècle, ce deuxième bourg est emporté deux fois par des crues de la rivière, puis il est incendié par les Anglais en 1703. Le site d'habitat est déplacé. À une époque imprécise, la rivière de Baillif a été détournée de son cours pour passer plus au nord, détruisant une partie des vestiges du premier village. Les vestiges dégagés dans la berge actuelle de la rivière se rapportent sans aucun doute à cette première installation de la deuxième moitié du XVII^e siècle, conservée entre le lit actuel du cours d'eau et les falaises du morne de la Magdeleine comme l'attestent des découvertes effectuées lors de travaux de terrassement de maisons actuelles. La poursuite nécessaire de fouilles est compromise par la présence d'une route et de ces habitations contemporaines.

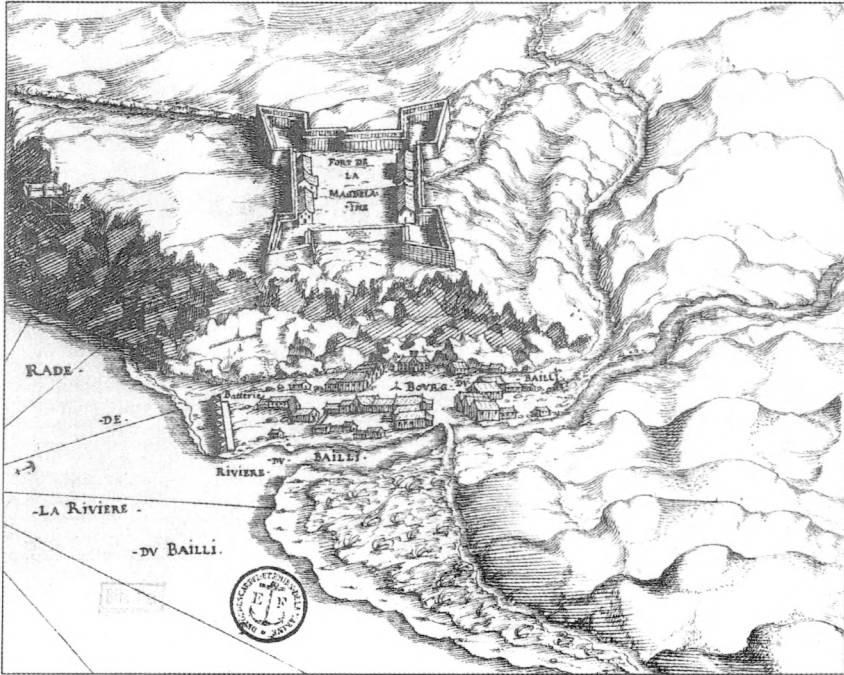


Figure 8 : Baillif. Vue du fort de la Magdelaine et du bourg du Baillif. 1667 (Blondel). Archives départementales de la Guadeloupe.

2.5. Archéologie religieuse : églises, chapelles et couvents

La religion est une des bases de la colonisation avec, dès le début, la présence d'ordres religieux structurés pour évangéliser et maintenir la « vraie » foi catholique dans les Antilles françaises. Chapelles, églises et couvents sont bâtis dès les premières heures de l'implantation française pour établir la présence divine en ce nouveau monde. Ils vont structurer le pays. Pourtant, jusqu'à présent aucune politique de recherche archéologique n'a été entreprise en Guadeloupe sur l'implantation des premiers édifices religieux au XVII^e siècle et leur évolution. Les seules observations pertinentes sont liées à une intervention en sauvetage à Anse-Bertrand, à l'extrême nord de l'archipel guadeloupéen.

2.5.1. Anse de la Petite Chapelle (Anse-Bertrand)

La découverte fortuite d'ossements humains sur un front de plage du nord de la Grande-Terre, consécutivement au passage du cyclone Luis en septembre 1995, à amener le service régional de l'archéologie à pratiquer une opération d'évaluation archéologique sur la plage au nom évocateur de la « Petite Chapelle » (Pichon *et al.* 1998a cité ci-après).

Les sondages réalisés ont montré qu'un cimetière très érodé se trouvait à cet endroit : deux crânes ont été trouvés dans la tranchée sud. Ils ont surtout révélé les soubassements d'une ancienne chapelle.

« Le bâtiment modeste, dont il ne reste que les fondations et une ou deux assises en élévation, présente deux phases de construction » (Figure 9) :

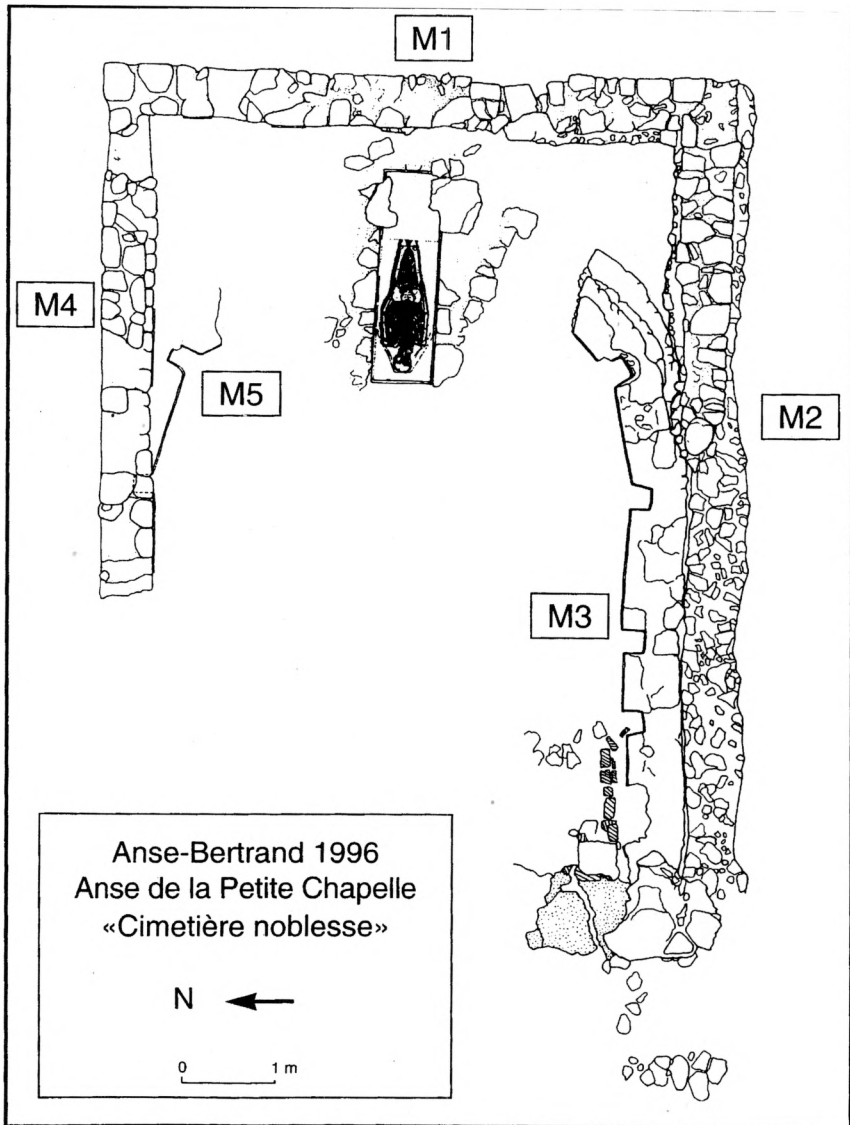


Figure 9 : Anse-Bertrand. Anse de la Petite Chapelle. Fouilles 1996. Relevé M. Pichon.

- « L'état 1 montre un édifice de plan rectangulaire à une seule nef fermée par un chevet en hémicycle. Les murs étaient faits d'un mortier de blocage posé sur des fondations peu profondes en galets et recouvert sur les deux faces d'un enduit blanc. Des poteaux en bois, de section carrée ou rectangulaire, étaient encastrés dans la face interne des murs ». Le bâtiment, de 6,50 m de large, est conservé sur une longueur de 8,30 m. Le reste de l'édifice a été détruit. Quelques carreaux de terre cuite semblent correspondre au niveau de sol de cet état 1.

- « Dans une deuxième phase, la chapelle est entièrement reconstruite selon le même plan rectangulaire à nef unique mais terminée, cette fois, par un chevet plat. Les murs sont constitués de matériaux hétérogènes : petits moellons, galets, madrépores recouverts d'un enduit blanc sur les deux faces. [...] Le chœur se trouve rallongé d'un mètre environ. Le niveau de sol a dû être rehaussé de 0,30 m environ pour recouvrir les structures subsistantes du premier état. N'ont été retrouvés ni vestige de dallage, ni pierre tombale. Tout a été récupéré, semble-t-il, après l'abandon définitif du cimetière qui entourait la chapelle au début du ^{xx}^e siècle ».

Durant cette seconde phase, un caveau maçonné, recouvert d'un enduit intérieur, a été installé dans le chœur. La sépulture dans le caveau est celle d'un « homme adulte dont le cercueil était décoré de clous de laiton qui constituaient une grande croix. Des boucles de laiton, appartenant probablement à des vêtements, ont été trouvés sur la poitrine du sujet. La situation de la sépulture et la richesse du cercueil témoignent de l'importance sociale du défunt ». Le squelette pourrait avoir été inhumé au début du ^{xix}^e siècle mais il s'agit d'une réutilisation, quelques ossements ayant été retrouvés au fond du caveau.

Le site se trouve sur le territoire de la commune d'Anse-Bertrand, située au nord de la Grande-Terre. Cette région ne fut colonisée qu'à partir du début du ^{xviii}^e siècle, lorsque l'essor de l'industrie sucrière poussa les colons à défricher de nouvelles terres.

Les archives ont permis d'identifier la chapelle mentionnée sous le vocable de Sainte-Rose. Elle fut utilisée par les habitants du secteur avant la création de la paroisse d'Anse-Bertrand en 1737 et la consécration, dans le bourg, de l'église paroissiale en 1739. Cette chapelle a été probablement édifée aux alentours de 1700-1720. Les deux phases de construction semblent appartenir toutes deux au ^{xviii}^e siècle, sans plus de précision pour l'instant. Les familles inhumées dans la chapelle apparaissent déjà sur une liste d'habitants dressée en 1737. Le cimetière alentour, selon un informateur local, aurait été utilisé jusqu'à la première guerre mondiale. La chapelle avait disparu des mémoires bien que des vestiges aient été toujours visibles à cette époque. Le site a gardé le nom de « l'anse de la Petite Chapelle ». Désigné par les habitants sous le nom de « cimetière noblesse », le cimetière abandonné, entouré d'un mur, a subsisté jusqu'aux années 1960. Situé en bord de mer, sur une petite terrasse exposée à la houle, le cimetière a été peu à peu érodé. Les ossements délogés lors du passage des cyclones de 1995 paraissent être les derniers restes de ce lieu de sépultures.

2.6. *Archéologie industrielle*

En Guadeloupe, les recherches archéologiques sur la vie rurale sont restées largement limitées aux habitations sucrières et ont surtout consisté jusqu'ici dans l'étude architecturale et technique des vestiges liés à la fabrication du sucre : moulins à vent, à eau ou à bêtes, sucreries, purgeries, étuves, usines... Les autres types d'activité comme l'exploitation du tabac, de l'indigo ou encore du café sont nettement moins connus, au moins dans les phases anciennes de la colonisation. Les analyses architecturales des « maisons de maîtres », des grandes demeures dont un certain nombre reste en élévation et encore habité sont un autre domaine bien documenté. Pour le reste, et notamment pour tout ce qui concerne l'habitat et la vie des populations esclaves, force est de constater qu'aucune investigation digne de ce nom n'a été menée jusqu'ici sur le terrain.

2.6.1. Habitations sucrières

Comme dans toutes les Antilles, l'histoire d'une grande partie de l'archipel guadeloupéen est inséparable de celle de l'industrie sucrière. Pour citer quelques chiffres, à la fin du ^{xix}^e siècle, 464 sucreries étaient en fonctionnement. Le plus souvent, il n'en reste aujourd'hui que les vestiges des moulins. Majoritaires au ^{xviii}^e siècle (270 sur l'ensemble de l'archipel en 1750), quelques rares moulins à bêtes subsistent ; les moulins à eau (143 en 1829) ont été très répandus sur la Basse-Terre avec des aménagements importants, notamment des aqueducs ; les moulins à vent, en grand nombre sur la Grande-Terre et Marie-Galante (252 en 1829), symbolisent le mieux ce passé sucrier.

Un grand nombre d'études a été conduit sur l'histoire, l'économie et les habitations sucrières, notamment ces dernières années sous l'impulsion de Danièle Bégot, de l'université des Antilles et de la Guyane (par exemple : Bégot 1991). En particulier, l'inventaire des habitations a été engagé qui consiste dans le relevé systématique de tous les éléments d'architecture et de mobilier (machineries surtout) conservés sur le terrain. À titre d'exemple, nous citerons une campagne de prospections et relevés en 1998 qui a permis de recenser près de 70 habitations sucrières sur les communes de Port-Louis et Anse-Bertrand, au nord de la Grande-Terre. Une étude d'archives complète la description des vestiges industriels. Mais ce travail de repérage de surface ne rend compte que d'une faible partie de la réalité d'une habitation. Ne sont apparents, dans le meilleur des cas, que les bâtiments construits en dur, c'est-à-dire ceux liés au processus de fabrication du sucre : moulins, sucreries... Tout le reste – les infrastructures en bois, les cases des esclaves, les étables, les ouvrages terrassés, etc. – reste inexploré alors que, souvent, la simple observation topographique des lieux restitue une partie de l'organisation de ces exploitations agricoles et industrielles.

Quelques recherches récentes ont été conduites ces dernières années qui amorcent une première mise en œuvre d'une archéologie des plantations.

Habitation Murat (Grand-Bourg de Marie-Galante)

Les recherches archéologiques effectuées sur l'Habitation Murat, dans l'île de Marie-Galante, s'inscrivent dans le projet de mise en valeur

de l'Habitation, siège d'un écomusée du Conseil Général de la Guadeloupe. Elles ont donc en premier lieu un caractère patrimonial, l'objectif étant de localiser et d'identifier les différents bâtiments qui constituaient l'exploitation afin de les intégrer dans le programme de restauration.

Des premiers sondages réalisés en 1997 par le service régional de l'archéologie ont porté sur le moulin à bêtes (Figure 10) (Rousseau 1999a).

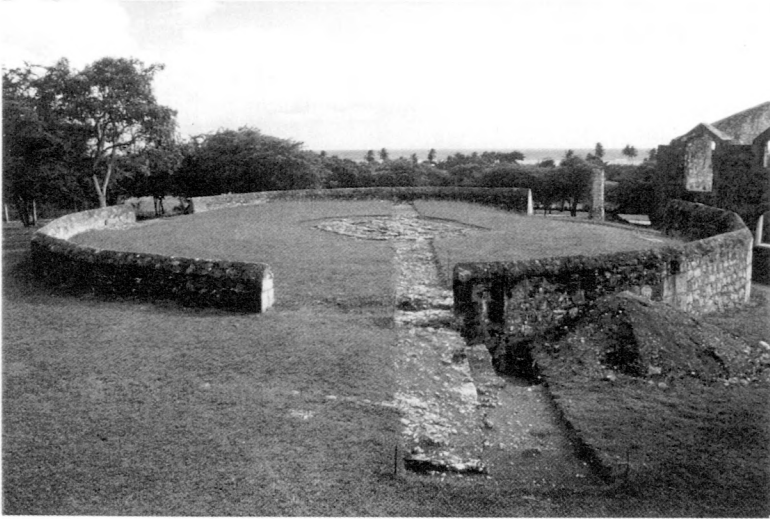


Figure 10 : Grand-Bourg de Marie-Galante. Habitation Murat. Moulin à bêtes. Vue générale des sondages de 1997. Photographie X. Rousseau.

L'habitation Murat possède en effet un des rares exemples de structure de ce type encore conservée en Guadeloupe.

Ce moulin à traction animale de l'Habitation Murat se présente comme une plate-forme circulaire de 17 mètres de diamètre délimitée par un mur à 16 pans constitué d'une maçonnerie de moellons calcaires. Deux ouvertures précédées de rampes d'accès permettaient l'approvisionnement en cannes et l'évacuation de la bagasse. Plusieurs sondages ont été effectués dans divers secteurs du moulin. Un niveau de cailloutis reposant sur un sol de mortier a été repéré sur l'ensemble de la surface. Au centre du manège, a été mis au jour le socle sur lequel était posée la machinerie du moulin. Constitué d'un assemblage soigné de matériau tout venant non maçonné, ce socle comportait plusieurs gouttières destinées à recevoir les poutres du châssis de bois qui supportaient les rolles. Une dizaine de coins de fer, utilisés sans doute pour le calage des rolles, a été retrouvée.

Le bac de réception du jus de canne et le canal d'écoulement ont disparu, de même que le niveau de circulation des animaux. L'emplacement du conduit d'évacuation du vesou dans le mur permet de restituer précisément le niveau de sol à une trentaine de centimètres au-dessus du cailloutis.

La fouille a livré peu de matériel, attribuable dans l'ensemble au XIX^e siècle mêlé à quelques éléments du XX^e. Il s'agit pour l'essentiel de mobilier métallique : coins, clous, fragments divers ainsi qu'un fer de houe. Des tessons de verre (pots, bouteilles) et quelques tessons de poteries ont été également recueillis. Ces recherches restent très limitées et n'apportent guère, hors leur intérêt patrimonial, de nouvelles informations sur le fonctionnement et la datation de ce moulin.

2.6.2. Indigoteries

L'indigo ou indigotier est un arbrisseau qui pousse généralement dans les régions chaudes et sèches. L'indigo, de couleur bleu violacé, est fabriqué à partir de la fermentation puis de la décantation des feuilles, qui ont longuement macéré dans des cuves ou des bassins maçonnés en marche d'escalier. La substance obtenue sert à teindre les étoffes. Cette activité artisanale de fabrication de teinture s'est particulièrement développée dans les îles de Marie-Galante et de la Grande-Terre, aux conditions climatiques propices, qui ont fourni les trois quarts de la production totale de la Guadeloupe entre 1686 et 1719.

À Marie-Galante, la production s'est maintenue jusqu'en 1735, comme en témoignent les vestiges encore visibles notamment dans le secteur des Galets à Capesterre, à l'est de l'île, avant de disparaître complètement avec l'instauration de la monoculture de la canne à sucre.

Un inventaire des indigoteries de l'est de Marie-Galante, dans la région des Galets a été conduit récemment (Vragar 1999). Une quinzaine d'indigoteries ont été découvertes.

La fabrication de l'indigo nécessitait une installation comprenant trois à cinq vaisseaux ou cuves, organisés en marche d'escalier. Les indigoteries retrouvées présentent toutes cette même organisation de base : « trempoire », « batterie », « reposoir ». L'eau était toujours tirée d'un puits situé à proximité immédiate.

Des relevés et sondages ont été effectués en 1998 sur une indigoterie bien conservée au lieu-dit Le Gouffre, sur le littoral (Rousseau 1999b cité ci-après et figure 11). Elle se caractérise par la qualité de sa construction mais aussi par son type d'agencement particulier qui la distingue des autres indigoteries avec deux installations de cuves alignées en parallèles.

« Les cuves, de 3,50 m de côté en moyenne, sont construites avec des blocs de madrépore liés au mortier de chaux. L'intérieur des bassins est recouvert d'un mortier de tuileau soigneusement lissé à la chaux. Un conduit creusé au ras des fonds de bassin permet l'écoulement d'une cuve à l'autre. Les murs d'une épaisseur moyenne de 0,65 m sont conservés sur une hauteur comprise entre 0,60 m et 1,70 m ce qui semble correspondre, pour certains, à leur élévation d'origine ».

« Chacun des « trempoires » montre sur les faces supérieures des deux murs latéraux quatre cavités qui se font face deux à deux. Il s'agit vraisemblablement de trous dans lesquels étaient fiché l'assemblage de pieux et de traverses qui permettait de maintenir le couvercle couvrant la cuve. Ce dispositif, décrit dans les textes, était destiné à maintenir les faisceaux d'indigo sous l'eau et à contenir la fermentation. D'autres encoches et rainures creusées dans la face latérale du mur qui séparait le « trempoire » de la « batterie » (côté batterie) marquent l'emplacement

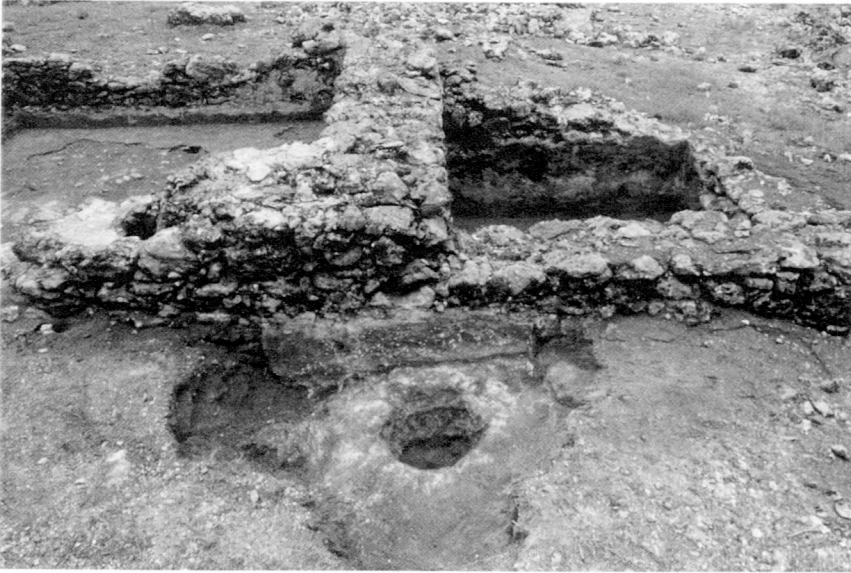


Figure 11 : Capesterre de Marie-Galante. Le Gouffre. Vue de l'indigoterie et des fouilles archéologiques. Photographie X. Rousseau.

d'un dispositif qui devait supporter les batteurs qui agitaient l'eau pour oxygéner le liquide qui virait alors au bleu. »

« Les deux « reposoirs », encore enfouis et recouverts de pierrailles, n'ont pu être que partiellement dégagés. Leur état de conservation est assez mauvais. [...] Le puits, situé à une dizaine de mètres en arrière, est en partie détruit et comblé. Il s'agit, comme c'est généralement le cas dans ce secteur, d'un simple creusement pour atteindre une galerie du réseau karstique. Seule la partie supérieure a été aménagée sommairement à l'aide d'un parement de blocs de madrépore. »

2.6.3. Habitations caféières

Parmi les nombreuses pratiques agricoles, la Guadeloupe a connu un fort développement de la culture du café, principalement au XVIII^e et XIX^e siècles sur la Côte-sous-le-Vent de la Basse-Terre, impropre à la culture de la canne.

De nombreuses caféières subsistent à l'état de ruine sur les fortes pentes des volcans de la Basse-Terre. Beaucoup de ces constructions en bois ont subi une très forte dégradation au fil du temps, accélérée par le passage répété de cyclones. Le développement touristique de la zone a entraîné la mise en valeur de certains de ces sites et une reprise modeste de production du café.

Un des sites majeurs, la Grivelière, dans la vallée de la Grande Rivière de Vieux-Habitants, est un des exemples les plus remarquables de ce type d'activité. L'habitation conserve l'ensemble des bâtiments à usage professionnel et domestique qu'il était d'usage de rencontrer sur ce type de

plantation : maison des maîtres, logement du gérant, cases des travailleurs, roue à aube, machines à décortiquer, hangars de séchage...

Des travaux de restauration de La Gravelière sont en cours depuis 1995. Un relevé topographique complet de tous les bâtiments existants et des structures visibles ou dégagées par sondage a été établi. Les bâtiments actuellement en place sont essentiellement en bois, et leur construction peut remonter au plus ancien au début du XIX^e siècle, mais des sondages archéologiques réalisés par Gérard Richard au moment des travaux de restauration de la maison de maître ont mis en évidence des vestiges de structures qui pourraient remonter au XVIII^e siècle (Richard 1998, 1999). Par ailleurs, des dépôts d'ordures domestiques ont fourni quelques éléments de datation (porcelaines, bouteilles, pipes) fin XVIII^e, deuxième moitié du XIX^e et début du XX^e siècle.

Un relevé du réseau hydraulique montre une utilisation rationnelle de l'eau avec distribution dans l'ensemble des bâtiments à partir d'un captage d'un ruisseau pour la roue à aube, la maison des maîtres, des fontaines, le lavage du café ou du cacao, la porcherie. Quelques sondages près des cases de travailleurs ont mis au jour des structures anciennes (caniveaux, anciens murs).

2.7. Cimetières de l'époque coloniale

Le potentiel archéologique funéraire colonial de la Guadeloupe est connu depuis longtemps : cimetières paroissiaux, cimetières d'habitations où étaient enterrées les familles possédantes. Par ailleurs, à de très nombreuses reprises, des ossements humains ont été signalés et recueillis ; parfois, des squelettes en position ont été décrits, hors de tout contexte, le plus souvent sur les plages de sable. Très souvent, ces lieux ont été considérés, sans véritable preuve, comme cimetières d'esclaves.

La découverte de sépultures par Maurice Barbotin (1978) de squelettes sur la plage de Nogent, au nord de la Basse-Terre, a déjà été évoquée. D'autres sites sont connus : à la plage des Raisins Clairs (Sainte-Anne), à la plage de l'Autre-Bord (Le Moule), dans un lieu au nom évocateur comme l'Anse des Corps (Petit Canal). Un anneau en fer, identifié comme un collier d'esclave, a été anciennement découvert à la plage de Raisins Clairs autour du cou d'un squelette (collection du Musée Schoelcher, figure 12). Récemment, Gérard Richard a également dégagé à la Pointe des Pies à Saint-François plusieurs sépultures historiques.

Ces opérations sont restées très ponctuelles et, surtout, sans véritable équipe d'anthropologues physiques spécialisés. Les conclusions sont souvent trop rapides et peu argumentées. Le terme « cimetière d'esclave » est utilisé sans justification. Il s'agit en fait de cimetières d'époque coloniale dont le statut nous est pour l'instant inconnu. Nous ne connaissons rien ni des structures auxquelles ils sont rattachés, ni des populations qui y sont inhumées.

Il était d'autant plus nécessaire de développer des recherches sur ce thème que nous ne disposons en fait que de peu d'informations écrites sur les rites funéraires des populations esclaves, sans compter les aspects anthropologiques, démographiques, ou pathologiques.

Plusieurs opérations de sauvetages sur des sites funéraires, en 1995 et 1996, consécutivement aux passages des cyclones, ont amorcé cette

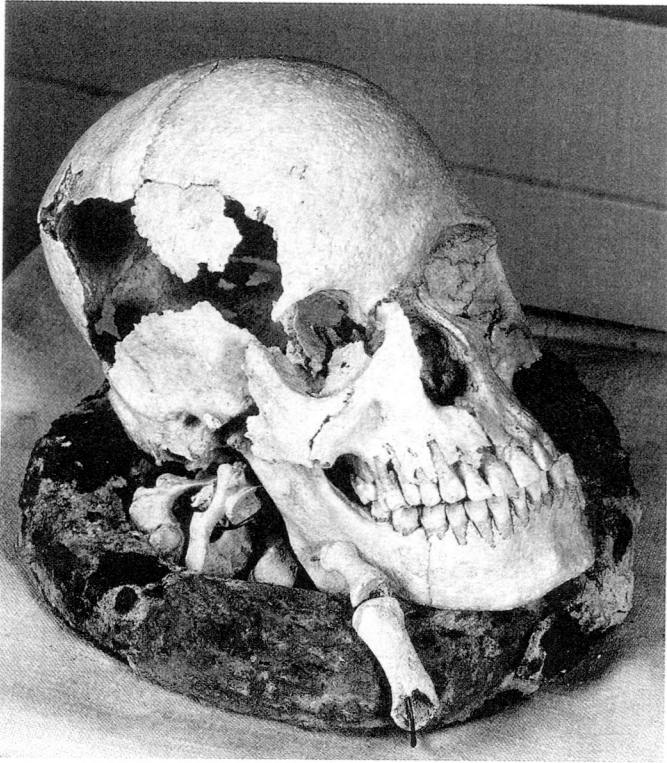


Figure 12 : Saint-François. Plage des Raisins Clairs. Partie d'un squelette d'esclave avec un collier en fer forgé autour du cou. Sépulture dégagée par la mer retrouvée en 1981. Collection du Musée Schoelcher, Pointe-à-Pitre (Inv. DE 1992. 58.1). Photo. Fillois (in 1848. *Une Aube de liberté. L'abolition de l'esclavage à la Guadeloupe*. Catalogue de l'exposition réalisée par la Direction des Archives départementales de la Guadeloupe, Gourbeyre, 1998).

recherche sur les cimetières de l'époque coloniale (Courtaud *et alii* 1999). Leur inventaire a débuté avec à la fois des recherches d'archives et le récolement des informations de terrain disponibles. Une opération programmée a été mise en œuvre sur le site de l'Anse Sainte-Marguerite (Le Moule) sous la direction d'une équipe d'anthropologie de l'Université de Bordeaux.

2.7.1. Plage de Cluny (Sainte-Rose)

Suite aux cyclones de 1995, les fortes houles ont endommagé la plage de Cluny appelée aussi Anse du Vieux-Fort, au nord de la Basse-Terre, laissant apparaître des ossements éparpillés et une sépulture en place. La plage est victime de l'érosion marine depuis longtemps. La présence de sépultures à cet endroit s'avérerait d'autant plus intéressante que nous nous trouvons dans le secteur supposé de l'implantation du premier fortin bâti

par les Français à leur arrivée en Guadeloupe en 1635 (voir plus haut), comme l'indique l'appellation de l'Anse du Vieux-Fort.

Quatre sépultures ont été fouillées en sauvetage urgent (Pichon et Vragar 1998). Il s'agit de sépultures primaires simples, en cercueil, orientées est-ouest. Les individus, tous adultes, l'un de sexe féminin, les trois autres de sexe indéterminé, reposaient en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Les restes très perturbés de deux enfants ont été ramassés en surface, l'un au-dessus de la sépulture 1, l'autre à proximité immédiate de la sépulture 3. Les quatre sépultures sont très proches les unes des autres et semblent être les dernières de ce site. La mer et les pillages de sable ont détruit le reste du cimetière.

La sépulture 3 a livré cinq boutons en os, la sépulture 4, quatre ainsi que deux boucles rectangulaires en fer. Tous les boutons sont à cinq trous et présentent un net bourrelet périphérique.

Les indices tendant à dater ces sépultures du XVIII^e siècle nous amènent à écarter la connexion avec l'établissement primitif des Français. Ce petit groupe de sépultures, éloigné de tout édifice religieux connu, présente un recrutement diversifié qui n'évoque pas d'autre hypothèse que celle d'un cimetière d'esclaves liés à une habitation, même si aucun indice décisif n'existe pour conclure et que l'échantillon de population exhumé reste beaucoup trop faible.

2.7.2. Morne Dauphine (Saint-Claude)

Le site funéraire du Morne Dauphine a été découvert fortuitement à la suite d'un glissement de terrain provoqué par le cyclone Marylin : plusieurs squelettes en place ont été observés dans la coupe d'un terrain en forte pente. Ce cimetière est situé à l'intérieur des terres à Matouba, sur la commune de Saint Claude. Le Matouba est un plateau situé entre 450 et 650 mètres d'altitude, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Basse-Terre. Le cimetière se trouve sur une forte pente en rive gauche de la ravine Cacador, cent mètres à pic au-dessus du lit du ruisseau.

Neuf sépultures ont été fouillées en sauvetage urgent (Pichon *et alii* 1998b). Il s'agit de sépultures primaires simples, en cercueil, orientées nord est-sud ouest perpendiculairement à la pente. Les individus, tous adultes, deux de sexe masculin, un de sexe féminin et les six autres de sexe indéterminé, reposaient en décubitus dorsal. Les restes perturbés d'un individu immature ont été retrouvés en surface. Trois autres sépultures très dégradées ont été recoupées par une tranchée de sondage.

La sépulture 7 a livré trois boutons en os à un seul trou central, tous trois situés dans la région sacro-lombaire. Une bouteille en verre se trouvait entre la limite de la fosse et le cercueil au niveau de la tête du sujet de la sépulture 8. D'autres boutons en os et une autre bouteille en verre ont été ramassés par des promeneurs.

L'échantillon anthropologique recueilli reste faible et mal conservé. Nous ne connaissons pas l'étendue du cimetière au-delà de la zone dégagée par le glissement de terrain. Nous n'avons pas de marqueur précis pour dater son utilisation. Il ne semble rattaché directement à aucun édifice.

Les terres situées dans ce quartier des hauteurs de Matouba appartenaient depuis 1719 à la famille Guischard. Elles furent peu à peu divi-

sées en plusieurs habitations en raison d'alliances matrimoniales et de ventes successives. Ce cimetière se trouve sur l'Habitation Grand Val, dans un terrain de très forte pente aux marges de la propriété. La diversité du recrutement (homme, femme, enfant) conduit à privilégier l'hypothèse d'un cimetière d'habitation. Son éloignement et sa position topographique nous incite à formuler l'hypothèse vraisemblable d'un cimetière d'esclaves.

2.7.3. Anse Sainte-Marguerite (Le Moule)

Le cimetière de l'Anse Sainte-Marguerite se situe sur le littoral oriental de la Grande-Terre, côte Atlantique, dans le cordon dunaire de la plage de l'Anse Sainte-Marguerite, sur la commune du Moule, au sud du village de Gros Cap.

D'importants vestiges précolombiens et de nombreuses sépultures historiques ont été anciennement détruits lors de pillages de sables et par l'érosion marine. Aucune observation scientifique véritable n'avait été menée sur ce site funéraire considéré par la tradition locale comme un cimetière d'esclaves. Après quelques sondages en 1994, une importante fouille programmée a été mise en œuvre depuis 1997 dirigée par Patrice Courtaud.

Sont exposés ici quelques premiers résultats des campagnes 1997 et 1998 en cours d'étude (Courtaud 1999 a & b). Un décapage de 300 m² a été réalisé ne représentant qu'une faible partie de l'ensemble sépulcral qui demeure très étendu. La répartition des tombes est très variable. Certains secteurs sont peu denses avec des larges espaces de circulation, tandis que d'autres montrent une forte densité avec de nombreux recoupements. 71 sépultures ont été mises au jour.

Tous les sujets, sauf un, sont inhumés en cercueil, en décubitus dorsal. Les cercueils sont correctement construits avec de nombreux clous. L'étude de leur architecture est actuellement en cours. Il semble qu'elle soit homogène : cercueil à 6 planches verticales, les plus petites au niveau de la tête et des pieds, et deux planches horizontales.

Les tombes sont principalement des sépultures simples, les réductions, primaires et secondaires, ne représentant que 6 % (Figure 13). Toutes les structures funéraires ont une orientation est-ouest. Dans 86 % des cas, le crâne est dirigé vers l'ouest. Les positions inversées correspondent à des structures d'enfants et à une sépulture d'adulte. Cette dernière inhumation se distingue par le fait que c'est la seule qui n'a pas été effectuée en cercueil. Les sujets immatures de moins de 5 ans sont tous enterrés superficiellement à proximité directe, voir au-dessus d'une sépulture d'adulte.

« Ces recouvrements de sépultures ne semblent pas aléatoires mais montrent la volonté délibérée de rapprocher certains individus dans l'espace et dans l'au-delà » (Courtaud 1999). Ceci implique la matérialisation dans l'espace, mais aussi dans les mémoires, de l'emplacement des sépultures et de l'identité des défunts.

« La sépulture S56 se singularise par un colmatage de la partie supérieure de la fosse sépulcrale par des blocs calcaires et de coraux. [...] Cette sépulture se caractérise également par la nature inhabituelle du cercueil. Celui-ci était capitonné puisque l'on a retrouvé des clous de ta-

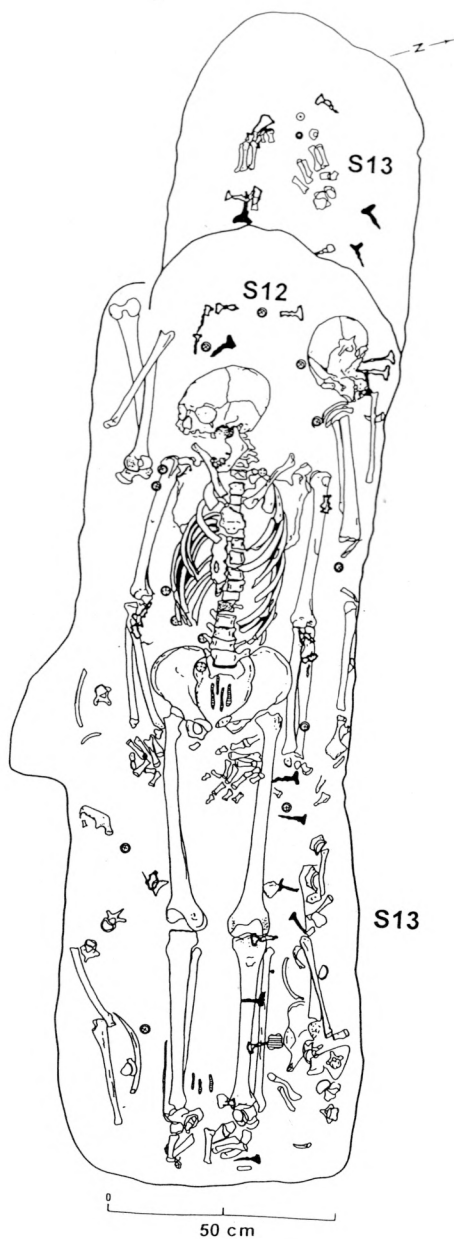


Figure 13 : Le Moule. Anse Sainte-Marguerite. Cimetière colonial. Fouilles archéologiques 1997. Sépulture 12 recoupant la sépulture 13 (réduction). Relevé P. Courtaud.

pissier associés à du tissu, ceci à différents endroits. Ceux-ci étaient disposés à la périphérie du couvercle et dessinaient un motif en croix sur ce même couvercle qui a été retrouvé, après son effondrement, sur le thorax. La planche de fond était également capitonnée comme en témoignent les clous sur sa périphérie. Il en a été trouvé au total 157, en bronze, dont 30 pour le motif du couvercle » (Courtaud et Romon 1999). Même si la nature du cercueil apparaît très différente, cette tombe s'intègre cependant pleinement dans l'ensemble funéraire de par son orientation, sa forme et sa position par rapport aux autres sépultures.

En outre, en 1999, il a été mis au jour deux sépultures qui possédaient une architecture de surface faite d'éléments calcaire et de coraux assemblés à l'aide d'un mortier. La première associait un enfant et un homme et la seconde a livré les vestiges d'une jeune femme.

La population totale exhumée après deux campagnes de terrain s'élève à 68 individus. Elle est composée de 30 enfants, 4 adolescents et 34 adultes. 81 % de la population a moins de 30 ans. Aucun des adultes ne présente de caractères d'individu très âgé. La proportion des sujets immatures est importante. Elle est essentiellement constituée de jeunes enfants (76 % d'entre eux ont moins de 5 ans). Le sexe ratio est de 1,35 (37 % d'individu de sexe masculin, 50 % de sexe féminin et 13 % de sexe indéterminé). L'état sanitaire général est plutôt médiocre, en particulier au niveau des dents et des chevilles.

« Les éléments d'habillement conservés sont constitués de boutons, en os et en nacre, retrouvés au niveau du bassin et du rang lombaire. Les boutons en os peuvent être simples et uniperforés, ou bien gravés sur l'une des faces et avec 5 trous (Figure 14). [...] Les boutons en nacre, moins nombreux et de plus faibles dimensions, possèdent 4 perforations » (Courtaud 1999). Ont été également retrouvées dans 5 tombes des épingles en bronze localisées au niveau des pieds et du crâne.

La question primordiale qui se pose pour l'instant est la fonction de ce lieu sépulcral. S'agit-il d'un cimetière d'esclaves liés à une habitation coloniale, ou bien est-ce le cimetière paroissial d'un ancien bourg de Sainte-Marguerite aujourd'hui disparu ? Aucun fait archéologique ne permet de différencier les tombes d'esclaves de celles de colons.

Si nous pouvons estimer que, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les 9/10^e de la population du Nord Grande-Terre est servile et donc qu'un cimetière de cette ampleur ne peut être qu'un cimetière d'esclaves, nous ne pouvons en aucun cas le démontrer. La présence de tombes « riches » avec cercueil capitonné ou encore avec une structure maçonnée apparaît plutôt comme un indice de cimetière paroissial. Observons que, sur une carte de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, est représenté, sur la plage même où est implanté le cimetière, un ancien bourg de Sainte-Marguerite qui semble avoir rapidement disparu.

Il ne faut pas exclure, évidemment, la possibilité d'un cimetière « mixte », esclaves et libres étant enterrés sur le même site au même moment, ou bien un type de cimetière succédant à l'autre.

La poursuite des études devrait permettre de résoudre ce point crucial. D'une part, l'extension des fouilles fournira un échantillon de population suffisamment important pour des études biologiques dont des analyses génétiques qui permettront peut-être de différencier des populations d'origine africaine ou européenne. D'autre part, des études

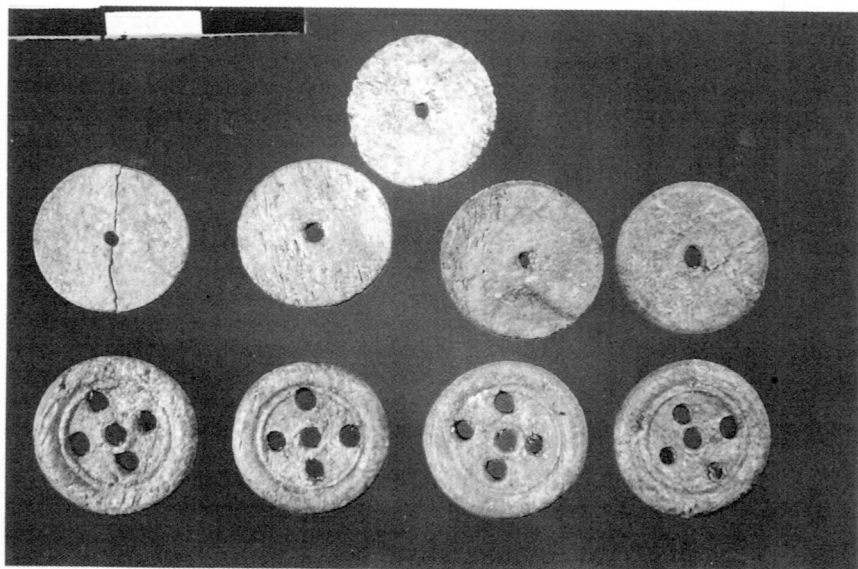


Figure 14 : Le Moule. Anse Sainte-Marguerite. Cimetière colonial. Fouilles archéologiques 1997. Mobilier funéraire : boutons en os. Photographie P. Courtaud.

d'archives devraient permettre de replacer ce cimetière dans son contexte du XVIII^e et/ou du début du XIX^e siècles.

2.8. Une grande absente : l'archéologie de l'esclavage

Jusqu'à présent, l'archéologie des habitations guadeloupéennes n'a été presque uniquement qu'une archéologie industrielle avec le seul examen des bâtiments liés à la production. D'autres études, à caractère architectural, ont porté sur les demeures de maîtres ou ce qu'il en reste. Le reste, et notamment tout ce qui a trait à la vie quotidienne, hors le travail de la plantation, et à la culture matérielle des esclaves reste inconnu sur un plan archéologique. Ainsi, aucun habitat d'esclaves n'a jamais été fouillé en Guadeloupe.

Pourtant, les problématiques autour de telles recherches sont nombreuses et importantes avec, en particulier, l'identification des traditions africaines : comment ces caractéristiques africaines peuvent perdurer, disparaître ou se modifier dans un nouvel environnement et des conditions de vie dénaturées. L'archéologie peut permettre d'aborder certains aspects fondamentaux de la vie dans les plantations peu connus par les textes, comme les dimensions et l'agencement spatial de l'habitat, le mobilier domestique et les ustensiles, les habitudes alimentaires, l'identification d'artefacts témoignant de pratiques religieuses ou encore les coutumes funéraires. Il y a là un champ d'investigations complètement vierge pour la recherche future dans les Antilles françaises et au-delà.

Cette situation était la même aux États-Unis, par exemple, où il a fallu attendre les années 1960 pour voir se développer une « archéologie

de l'inégalité », comme elle a pu être appelée, qui s'est régulièrement intéressée à la condition et à la culture des esclaves et à celle des affranchis. Comme le souligne Maria-Teresa Penna (1999) dans sa récente synthèse sur l'archéologie historique aux États-Unis, ce n'est pas un hasard si cette archéologie de l'esclavage apparaît à la fin des années 1960, en plein essor du mouvement des droits civiques. Un certain nombre d'archéologues ont alors dépassé cette « archéologie des plantations » synonyme seulement d'études des fastueuses demeures des XVIII^e et XIX^e siècles du sud des États-Unis, pour conduire des premières investigations sur les vestiges de cabanes d'esclaves et également d'habitats d'affranchis.

Il n'entre pas dans notre propos de décrire les résultats issus des investigations des dernières décennies faisant l'objet de nombreuses publications (voir l'ouvrage de Penna 1999). À titre d'exemple, les recherches en Virginie et dans les Carolines montrent l'évolution des habitats dans les plantations. Au cours du XVIII^e siècle, la ségrégation augmente et parallèlement au déménagement de leurs logements réservés, le mode de vie des esclaves change. Des influences africaines apparaissent dans certains habitats d'esclaves. Ces derniers sont souvent fondés sur une unité carrée d'environ douze pieds (3,6 m) de côté, en contraste avec l'unité de base de l'habitat anglo-américain de seize pieds (4,8 m) de côté. Dans cette architecture afro-américaine « il est primordial de prendre en considération l'espace de la cour comme partie essentielle de l'habitat domestique. [...] La fonction de la maison n'était pas la même dans la culture afro-américaine et la culture anglo-américaine. Les esclaves travaillaient, cuisinaient, mangeaient, et participaient aux activités quotidiennes et communautaires dans l'espace collectif. La maison ne servait que pour dormir, pour ranger, et comme abri en cas de mauvais temps » (Penna 1999). La fouille de sauvetage des quartiers d'esclaves de deux plantations de la fin du XVIII^e-début XIX^e siècle en Caroline du Sud a ainsi « mis en évidence des constructions en torchis ou clayonnage avec foyers à l'extérieur des maisons, à partir de 1740. Les maisons plus tardives, après 1780, ont des foyers intérieurs avec des cheminées en torchis, un signe « d'acculturation » et de l'adoption des normes européennes de l'habitat » (Penna 1999 et figure 15).

D'autres exemples pourraient être pris dans le mobilier domestique dont la poterie artisanale, l'alimentation à partir des restes de faune découverts dans les dépotoirs...

De telles investigations restent encore limitées dans les îles de la Caraïbe. On observera cependant les recherches de ce type à la Barbade ou plus récemment en Jamaïque¹. De larges panoramas des nouvelles recherches menées dans les Antilles ont été également publiés dans deux

1. Voir notamment :

Handler, J.S. & Lange F. (1978). *Plantation slavery in Barbados : an archaeological and historical investigation*. Cambridge : Harvard University Press.

Armstrong, D.V. & Kelly, K.G. (2000). Settlement Patterns and the origins of African Jamaican Society : Seville Plantation, St. Ann's Bay, Jamaica in *Ethnohistory*, 47-2, p. 369-397.

Des contacts ont été établis récemment avec un de ces chercheurs, Kenneth G. Kelly, du département d'anthropologie de l'Université de Caroline du Sud, qui a travaillé en Jamaïque et également au Bénin. Ce dernier s'est rendu en Guadeloupe courant 2001 pour des premiers repérages d'habitats d'esclaves.

ouvrages de synthèse très récents sous la direction de Jay Havisier et de Paul Farnsworth¹.

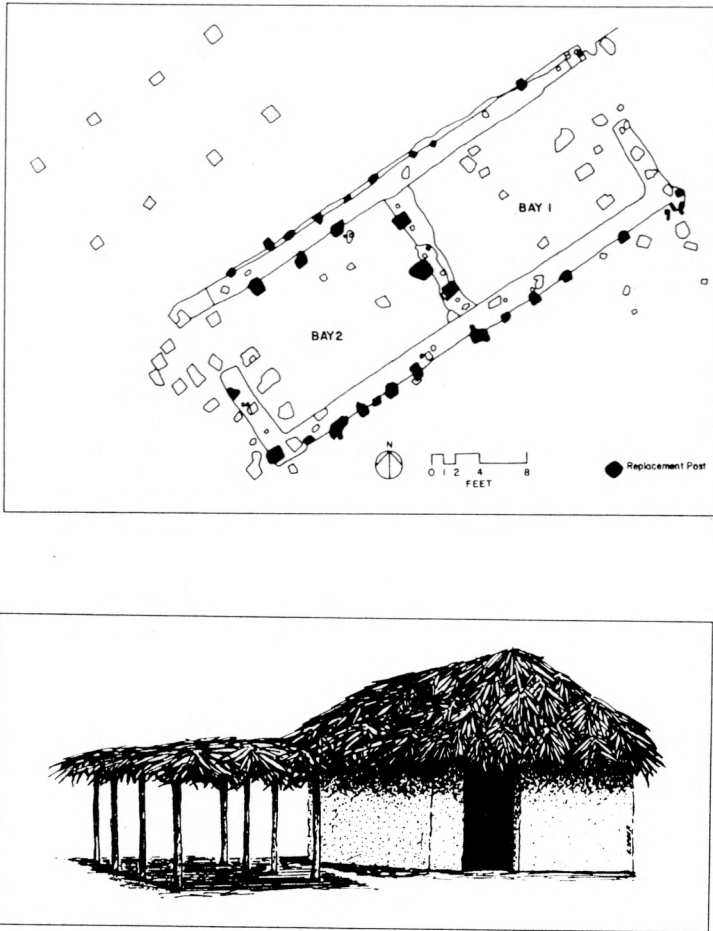


Figure 15 : Curriboo (Caroline du Sud, États-Unis). Relevé des trous de poteaux d'une cabane en torchis (en haut) et dessin de reconstitution d'une cabane d'esclave (en bas). D'après Leland Ferguson (1992). *Uncommon Ground : Archaeology and Early African America, 1650-1800*. Smithsonian Institution Press, Washington DC et Londres, p. 65, repris in Penna (1999).

1. Havisier, J.B. Editor (1999). *African archaeology in the Caribbean*. Markus Wiener Publishers, Princeton et Ian Randle Publishers, Kingston. ISBN 1-55876-187-X et ISBN 976-8123-69-9. 364 p.
Farnsworth, P. (2001). *Island Lives. Historical Archaeologies of the Caribbean*. The University of Alabama Press : Tuscaloosa & London. ISBN 0-8173-1093-2. 378 p.

3. UNE HISTOIRE À EXHUMER, UNE MÉMOIRE À PRÉSERVER

Au travers des quelques exemples présentés de premières recherches menées récemment en Guadeloupe, on entr'aperçoit combien les champs d'investigation de l'archéologie historique sont vastes et la part prépondérante que cette discipline peut apporter à la connaissance de l'histoire des Antilles françaises trop exclusivement fondée sur les sources écrites. Cette archéologie historique doit s'extirper de sa seule quête de sites illustres, de beaux monuments, de grandes dates et de grands hommes pour se consacrer à toutes les périodes (de 1493 au ^{xx}^e siècle), à tous les types de vestiges et à toutes les populations qui ont habité l'archipel antillais.

Des périodes chronologiques entières ou des domaines particuliers restent ainsi largement méconnus car très peu d'archives en portent témoignage et aucune trace archéologique n'en a encore jamais été trouvée dans les Antilles françaises. On peut citer ainsi le ^{xvi}^e siècle « espagnol » ou bien les Indiens Caraïbes historiques dont on ne connaît aucune trace.

Un champ archéologique majeur est resté complètement négligé, c'est celui ayant trait à la vie quotidienne des esclaves dans les plantations. Hormis quelques textes, issus du pouvoir dominant, on reste très peu documenté sur les habitats, les modes alimentaires, la culture matérielle et même les rites funéraires des groupes serviles, même si, pour ce dernier domaine, on a vu l'amorce d'une recherche avec les premières fouilles de cimetières. La recherche de l'héritage culturel africain passe par l'étude des lieux de vie des esclaves alors que l'archéologie industrielle, qui a produit de nombreux résultats, s'intéresse avant tout à l'architecture, aux techniques ou à l'économie des possédants d'origine européenne.

La Guadeloupe est la plus grande île des Petites Antilles et possède dans les montagnes et les forêts de la Basse-Terre un arrière pays relativement vaste qui a hébergé quelques camps d'esclaves « marrons ». Même si, par définition, ces lieux de vie sont restés précaires, il ne doit pas moins en rester des vestiges qu'il serait fort intéressant de localiser précisément pour en étudier l'aménagement et le fonctionnement.

L'archéologie urbaine doit se développer : les processus de naissance et de développement des villes coloniales aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles nécessitent des investigations archéologiques poussées pour une confrontation avec les traditions historiques nées d'écrits souvent partiels, loin des réalités de colonies si lointaines des pouvoirs centraux européens. Il est ainsi parfois difficile de distinguer dans les plans de villes tracés la part de la réalité de celle de projets urbains restés lettre morte. La comparaison entre produits manufacturés issus du commerce officiel et ceux provenant du commerce interlope est un exemple qui peut éclairer sur les réseaux de relations économiques réels. L'histoire et la vie des esclaves urbains et des affranchis sont un autre domaine à explorer.

L'archéologie sous-marine n'a été évoquée qu'au travers de possibles épaves du ^{xvi}^e siècle espagnol sur la Côte-sous-le-Vent. Il est évident que les siècles suivants ont vu leur lot de bateaux échoués tout autour des îles de l'archipel. Navires de commerce ou de guerre mais aussi bateaux modestes, barges ou simples chaloupes représentent autant d'ensembles clos, selon la définition des archéologues, c'est-à-dire un ensemble de vestiges (l'embarcation et son contenu) saisis brutalement lors du naufrage. Ils

sont donc un instantané exceptionnel d'un moment précis de l'histoire permettant aussi bien d'étudier l'architecture navale, la cargaison, le mobilier de bord... et de connaître ainsi l'histoire des techniques de construction navale, l'histoire économique et celle des gens de mer. Avec les mêmes techniques d'observations sous-marines, les ports comme les modestes ap pontements des plantations littorales peuvent être renseignés. Dans ces îles d'Amérique, reliées à leur métropole européenne par ce seul lien de la mer, l'archéologie sous-marine a également une place primordiale à prendre.

Enfin, il ne faut pas circonscrire l'intervention des archéologues aux seuls premiers siècles de la colonisation. L'archéologie peut intervenir jusqu'au xx^e siècle, comme le montrent les recherches sur la ville de Saint-Pierre à la Martinique détruite en 1902. Le xix^e siècle est ainsi une période décisive qui voit le passage d'une société d'ancien régime à la Guadeloupe contemporaine. Le passage du système des habitations sucrières aux usines centrales est ainsi une phase déterminante dans l'histoire économique et sociale des îles. L'abolition de l'esclavage en 1848 reste l'événement majeur. Leurs conséquences peuvent aussi être analysées par le biais de l'archéologie : comment se mettent en place l'exploitation de nouveaux espaces géographiques et les transformations de l'habitat après l'émancipation ? Quels sont les nouveaux mode de vie et de consommation ? Comment s'intègrent les nouveaux arrivants Indiens venus dans la deuxième moitié du xix^e siècle ?...

Les domaines de recherches sont vastes ; cette archéologie reste à bâtir. Elle passe par de nombreux, longs, parfois fastidieux travaux de terrain et de laboratoire : prospections détaillées, fouilles archéologiques de grande ampleur, études approfondies du mobilier archéologique... L'association des historiens de l'écrit et des archéologues est indispensable pour confronter les données, replacer les vestiges et matériaux dans leur contexte et tirer les synthèses les mieux documentées.

Ce travail nécessitera des années de labeur et, surtout, ne pourra se faire qu'avec une véritable volonté politique, des moyens financiers et humains. L'enjeu est décisif et il y a urgence : hors les grands monuments, tout ce patrimoine archéologique est discret, imperceptible, fragile. Le développement urbain, l'agriculture mécanisée, l'érosion naturelle font disparaître régulièrement des pans entiers de ces vestiges laissés dans le sol par tous les Guadeloupéens. Ayons bien conscience que ce sont des pages d'histoires uniques et irremplaçables qui, chaque jour, sont ainsi arrachées à la mémoire du pays. Pourtant, comme le soulignent les auteurs de l'Eloge de la Créolité¹ se référant à Edouard Glissant « [ces] paysages sont les seuls à inscrire [...] un peu de notre tragédie, de notre vouloir exister. »

Novembre 2001.

1. Bernabé, J., Chamoiseau, P. & Confiant, R. (1990). *Éloge de la créolité*. Paris : Gallimard, édition bilingue. ISBN 2-07-073323-8, p. 37.

BIBLIOGRAPHIE

BARBOTIN, M. (1978). Découverte de crânes, fémurs et autres os... in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* : n° 38, 4^{ème} trimestre 1978. Basse-Terre : Archives départementales. ISSN 0583-8266. p. 3-37.

BEGOT, D. (1991). Les habitations-sucreries du littoral guadeloupéen et leur évolution in *Caribena : cahiers d'études américanistes de la Caraïbe*, n° 1. Fort-de-France : Cera, 1991. ISSN 1161-4471. p. 149-190.

BEGOT, D. (1992). Villes et urbanismes in *Voyage aux îles d'Amérique* : Archives Nationales, Hôtel de Rohan, avril-juillet 1992. Exposition organisée par la Direction des Archives de France, Ministère de la Culture et de la Communication. Paris : Archives Nationales, 1992. ISBN 2-86000-201-4. p. 259-265.

BRETON, R. (1978). *Relations de l'île de la Guadeloupe : tome I*. Basse-Terre : Société d'histoire de la Guadeloupe, 1978. 214 p. (Bibliothèque d'histoire antillaise ; 3). Textes de 1647, 1654 et 1656. ISBN 2-900339-13-8.

CHAPELOT, J. (1989). Moyen-Age et Temps Modernes : la construction de la France in *Archéologie de la France. 30 ans de découvertes*. Paris : Réunion des Musées Nationaux. p. 418-421.

COURTAUD, P. (1999). Le Moule, Anse Sainte-Marguerite in Service régional de l'Archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1997*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 26-29.

COURTAUD, P., DELPUECH, A. & ROMON, T. (1999). Archaeological investigations at colonial cemeteries on Guadeloupe : African slave site or not ? in *African archaeology in the Caribbean*, J.B. Havisier Editor, Markus Wiener Publishers, Princeton et Ian Randle Publishers, Kingston, 1999 ISBN 1-55876-187-X et ISBN 976-8123-69-9. p. 277-290.

COURTAUD, P. & ROMON, T. (1999). Le Moule, Anse Sainte-Marguerite in Service régional de l'Archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1998*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 25-27.

DELPUECH, A. (1996). Le service régional d'archéologie de la DRAC de Guadeloupe : bilan et perspectives 1992-1994 in *Les musées des départements français d'Amérique : actes du congrès*, Fort-de-France, 14-18 novembre 1994, [organisé par] l'ICOM et l'AMURHE. Fort-de-France : AMURHE, 1996. p. 38-46.

DELPUECH, A. (2001). *Guadeloupe amérindienne*. Guides archéologiques de la France, n° 38. Paris : Monum, Editions du Patrimoine, 120. p. ISBN 2-85822-367-X.

DELPUECH, A., HOFMAN, C. & HOOGLAND, M. (1996). Archéologie amérindienne en Guadeloupe : recherches récentes et perspectives in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 109, 3^{ème} trimestre 1996. Basse-Terre, p. 21-38.

DU TERTRE, J.B. (1978). *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Fort-de-France : E. Kolodziej, 1978. 4 vol. (551, 537, 380, 379 p.). Ouvrage de 1677.

FALLOPE, J. (1993). L'empreinte Caraïbe dans l'état civil au début du XIX^e siècle in YACOU, A. et ADÉLAÏDE-MERLANDE, J. *La découverte et la conquête de la Guadeloupe*. Paris : CERC, Université des Antilles et de la Guyane, 1993. p. 281-284.

GALLAY, A. (1986). *L'archéologie demain*. Paris : Belfond. 319 p. (Belfond Sciences). ISBN 2-7144-1883-X.

GASSIES, E., ROUSSEAU, X. & VRAGAR, Y. (1998). Baillif, rivière de Baillif in service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1996*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1998 (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 17-19.

HOFMAN, C.L. (1999). Three late prehistoric sites in the periphery of Guadeloupe. Grande Anse, Terre de Bas, and Morne Cybèle 1 et 2, la Désirade in *Proceedings of the XVIth congress for Caribbean Archaeology*, 1995, Basse-Terre. Guadeloupe : Conseil régional de la Guadeloupe, tome 2. p. 156-167.

LABAT, R.P. (1979). *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique...* Saint-Joseph : Courtinard, 1979. 5 vol. (420, 428, 402, 410, 61 p.). Ouvrage de 1742.

LAFLEUR, G. (1992). *Les Caraïbes des Petites Antilles*. Paris : Karthala, 1992. 270 p. ISBN 2-86537-346-0.

MOREAU, J.-P. (1988). *Guide des trésors archéologiques sous-marins des Petites Antilles : d'après les archives anglaises, espagnoles et françaises des XVI, XVII et XVIII siècles*. Clamart : J.P. Moreau, 1988. 272 p. (Collection d'histoire maritime et d'archéologie sous-marine, ISSN 0985-8172). ISBN 2-9502053-1-3.

MOREAU, J.-P. (1992). *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu (1493-1635)*. Paris : Karthala, 1992. 319 p. : cartes, ISBN 2-86537-335-5.

PENNA, M.-T. (1999). *L'archéologie historique aux États-Unis*. Paris : C.T.H.S., 1999. 442 p. ISBN 2-7355-0399-2.

PICHON, M., ROUSSEAU, X. & VRAGAR, Y. (1998a). Anse-Bertrand, anse de la Petite Chapelle in service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1996*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1998. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 14-16.

PICHON, M., ROUSSEAU, X. & VRAGAR, Y. (1998b). Saint-Claude, Morne Dauphine *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1996*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1998. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 25-26.

PICHON, M. et VRAGAR, Y. (1998). Sainte-Rose, plage de Cluny *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1996*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1998. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 31-32.

RICHARD, G. (1998). Vieux-Habitants, la Grivelière *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1996*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1998. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 36-37.

RICHARD, G. (1999). Vieux-Habitants, la Grivelière *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1997*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 42-43.

ROUSSEAU, X. (1996). Le fort Delgrès à Basse-Terre *in* *Monumental*, numéro 12 mars 1996 : *spécial départements français d'Outre-Mer*. Paris : Ministère de la Culture, 1996. ISSN 1168-4534. p. 43-46.

ROUSSEAU, X. (1999a). Grand-Bourg de Marie-Galante, habitation Murat *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1997*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999. (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 22-23.

ROUSSEAU, X. (1999b). Capesterre de Marie-Galante, Mabouya, le Gouffre *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1998*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999 (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 21-22.

VRAGAR, Y. (1999). Capesterre de Marie-Galante, les Galets *in* service régional de l'archéologie – DRAC Guadeloupe. *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 1998*. Paris : Sous-Direction de l'archéologie, 1999 (Bilan scientifique ; 23). ISSN 1262-8875. p. 20-21.

YACOU, A. (1992). *Christophe Colomb et la découverte de la Guadeloupe*. Éditions caribéennes, 1992. 319 p.

YACOU, A. et ADELAIDE-MERLANDE, J., dir. (1993). *La découverte et la conquête de la Guadeloupe*. Pointe-à-Pitre : CERC, Paris : Karthala, 1993. 303 p. – [48] p. de pl. ISBN 2-86537-448-3.